

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1748 - 25 janvier 2002 - prix : 1 euro (6,56 francs)

**Pendant que  
droite et gauche  
gouvernementale  
jouent la comédie**

**Ils laissent  
le patronat  
libre  
de licencier**

**Hôpitaux,  
médecins,  
infirmières,**

**La santé  
malade des  
restrictions  
budgétaires**

p. 11 et 16

**Enseignement**

**Fermeture  
de classes...  
aux dépens  
des enfants**

p. 6 et 7

**Valéo, Airbus, Aventis...**

**Les licenciements  
boursiers continuent**

pages 12, 13 et 14

M 06189 - 1748 - F: 1,00 €



**Leur société**

- 4 - La loi sur la présomption d'innocence
  - Les politiciens français à Porto Alegre
  - La situation au Moyen-Orient
- 5 - L'affaire Didier Schuller
  - Chirac et les jeunes
  - Les lunettes du Conseil constitutionnel
- 8/9 - Toulouse: 4 mois après l'explosion d'AZF
  - Nord-Pas-de-Calais: maisons des mines vétustes
  - Saint-Denis: la pollution due à la Sarria
- 16 - Un immigré de Sangatte électrocuté
  - Manifestation d'hospitaliers à Rennes
  - CHU (Clermont-Ferrand)
  - Robbe (La Ferté-sous-Jouarre - 77)

**Tribune**

- 6 - Cinq ans de participation du PCF au gouvernement: un bilan qui perd même ses feuilles de vigne

**Dans l'enseignement**

- 6 - Education: des économies sur les effectifs
- 7 - Campagne contre la violence dans les lycées
  - Collège Jean-Vilar (La Courneuve - 93)

**Dans les entreprises**

- 10 - EDF: l'ouverture au capital privé
  - Limoges: les pompiers en colère
  - Personnel municipal (Sèvres - 92)
- 12 - Faïencerie de Vitry-le-François (Marne)
  - Selnor (Lesquin - Nord)
  - Lille: les promesses de Martine Aubry
  - Arcelor - Sollac (Biache Saint-Vaast-Pas-de-Calais)
- 13 - Airbus
  - suppression de 6000 emplois
  - 1,6 milliard d'€ avancés par l'Etat
- 14 - Valéo: des licenciements par milliers
  - Valéo (Dreux - Eure-et-Loir)
  - Sylea - Valéo (Bellegarde - Loiret)
  - Labastide - Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne)
- 15 - Peugeot (Mulhouse)
  - Ecospace-Peugeot (Sochaux)
  - Aventis (Romainville)
  - McDo (Paris - Strasbourg-Saint-Denis)

**11 Dans les hôpitaux**

# Les meetings d'Arlette Laguiller

## • Le 16 janvier à Forbach

« Nous avons manifesté le 15 janvier contre le Medef à Metz. Nous n'étions que 18 dans le car pour y aller et une centaine sur place, alors que nous avions distribué beaucoup de tracts! Comment voulez-vous qu'on s'en sorte? Si au moins un délégué par usine était venu, nous aurions été bien plus nombreux... » a constaté, désabusé, un couple de militants CGT lors du meeting de Forbach qui a réuni 150 participants pour écouter notre camarade Arlette Laguiller. Mais l'ambiance de la salle n'était pas dans cette tonalité.

Des militants ou ex-militants de gauche, syndicalistes, composaient une part du public, dans cette région ouvrière marquée à droite où les mines de charbon ferment les unes après les autres. Les usines y sont nombreuses, tant en France que de l'autre côté de la frontière, en Sarre allemande, où vont travailler nombre de frontaliers.

La région ne faillit pas à la tradition des aides versées aux grandes entreprises sous prétexte de ré-industrialisation. Pour construire l'usine qui produit la petite voiture Smart à Sarreguemines, la branche automobile du trust Daimler-Chrysler « a reçu 485 millions d'aides du

gouvernement français, plus 200 millions par les collectivités locales ». Ces centaines de millions auraient été bien plus utiles à créer des emplois dans les services publics.

A propos des retraites, sujet sensible dans la région, marquée par le travail à la mine, notre camarade a dénoncé la baisse du pouvoir d'achat des pensions de mineurs. « Cela représente 350000 personnes dans le pays, mineurs, veuves et famille et plusieurs dizaines de milliers de personnes en Lorraine » a-t-elle précisé. La CGT et CGC ont chiffré la baisse du pouvoir d'achat des pensions à 22,6% en 20 ans (soit 1200 F par mois). Le gouvernement a reconnu cette dégradation, en revalorisant de 17% les pensions, mais seulement pour les mineurs partis en retraite en 2001. Du coup 9 retraités sur 10 sont exclus du rattrapage car la revalorisation a été dégressive pour ceux partis avant cette date. Quant aux veuves de mineur, qui doivent se contenter souvent de pensions trop faibles, du fait qu'elles sont nombreuses à avoir perdu un mari mort trop jeune pour avoir cotisé longtemps, leur situation est dramatique.

## • Le 18 janvier à Nevers

Plus de 200 personnes remplissaient la salle à Nevers. Comme partout les licenciements ont été nombreux ces dernières années dans le département: à Epéda, Prominox ou Bostik-Lambiotte lié au groupe TotalFinaElf.

A Mécacagis, près de Nevers, des suppressions d'emplois sont annoncées dans cette

filiale d'un autre trust richissime, Usinor, qui a touché plusieurs millions de la Région Bourgogne, simplement pour avoir déménagé ses locaux de quelques kilomètres! « Et les autorités concernées n'ont nullement l'intention de réclamer le remboursement, ce qui serait pourtant la moindre des choses » dénonça notre cama-

rade. Ajoutant, à propos de la Selni, filiale nivernaise de Brandt et de l'usine Philips de Nevers: « Si elles ne sont pas, pour le moment, affectées par les licenciements annoncés par leurs groupes respectifs, elles ont tout de même mis leurs intérêts à la porte. Même les travailleurs en fixe ont toutes les raisons de s'inquiéter ».

Après avoir dénoncé cette loi Aubry « sur les 35 heures qui donne aux patrons des armes légales pour aggraver la flexibilité », elle s'est faite l'écho de l'inquiétude des employés de l'hôpital de Nevers

« qui savent qu'il n'y a pas assez de personnel pour assurer le travail en 39 heures, et donc savent à quel point la promesse de passer à 35 heures est parfaitement bidon ». Et aussi des sentiments des pompiers et des agents de l'équipement du département qui « craignent que les 35 heures se traduisent par une aggravation de leurs conditions de travail ».

Un débat animé s'est engagé, où furent évoqués la participation du PCF au gouvernement, les problèmes liés à l'éducation et le contrôle des groupes financiers sur l'information.

## • Le 19 janvier à Bourg-en-Bresse

Le meeting d'Arlette Laguiller, le 19 janvier à Bourg-en-Bresse, région agricole, fut l'occasion de dénoncer la responsabilité des grands groupes de l'agroalimentaire, qui avec leurs aliments du bétail sont à l'origine du développement de la maladie de la « vache folle », et d'affirmer le soutien de Lutte Ouvrière à la lutte des petits agriculteurs. Evoquant la question des OGM, notre camarade

a expliqué qu'elle était pour le droit des chercheurs en agromonie de travailler librement, mais qu'elle était contre le fait que les grands trusts de l'agroalimentaire monopolisent la production et la commercialisation. La ville étant également industrielle, au cours du débat qui a suivi, le problème de l'application des 35 heures a été abordé, ainsi que ceux de l'enseignement et de l'insécurité.

## • Le 20 janvier à Toulon

Plus de 300 personnes à Toulon où, dans la discussion qui suivit l'intervention de notre camarade, plusieurs intervenants ont témoigné des difficultés quotidiennes vécues par ceux qui ne sont pas nés avec une cuiller d'argent dans la bouche. Une femme de l'association « cœurs brisés » a évoqué le problème des enfants maltraités de la DDASS.

Un intervenant décrivait un retour de la droite au pouvoir comme la porte ouverte à un

libéralisme débridé et à une vague de privatisations, tout en reconnaissant que la gauche avait été décevante. Sauf que, comme lui a répondu Arlette Laguiller, la gauche avait encore plus privatisé que la droite et laissé faire les licenciements.

Et puis une femme, en plaisantant, demanda si, au cas où notre camarade serait élue, elle prendrait quelques hommes dans son gouvernement... pour faire joli?

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:  
**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 14000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0142142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recevoir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

**ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE**

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, Canada	60 €	30 €	15 €
Asie, Océanie, autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie, Océanie, autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM: .....  
 PRÉNOM: .....  
 ADRESSE: .....  
 CODE POSTAL et VILLE: .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: .....  
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de: .....  
 Règlement:  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 - par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

# L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 21 janvier 2002

## QUAND LA DROITE ET LA GAUCHE GOUVERNEMENTALE BATTENT LA CAMPAGNE

■ A trois mois de l'élection présidentielle, ceux qui briguent le poste de président de la République et ceux qui en profitent pour se mettre en avant pour postuler à un poste de ministre dans le gouvernement à venir multiplient les apparitions et les déclarations. C'est à qui se montrera sous son meilleur profil, aux côtés de sa femme, ou des femmes qui le soutiennent. Un véritable déluge de petites phrases vides d'intérêt alimente chaque jour les rubriques des journalistes, qui en sont friands.

Ce spectacle a pour but de donner le change, en multipliant les discours afin de ne rien dire. Car ils veulent se faire élire, sans s'engager, en particulier auprès de la population laborieuse.

Les candidats de la droite parlementaire qui se retrouveront sans doute, comme un seul homme, derrière Chirac au second tour, se chamaillent sans que l'on sache vraiment sur quoi. Mais c'est sans importance puisque ce qui les sépare, ce ne sont que leurs ambitions respectives.

Ce qu'ils reprochent au gouvernement dit de gauche, c'est surtout de ne pas être allé suffisamment loin, ni suffisamment vite pour mettre en place les mesures que cette même droite avait commencé à mettre en oeuvre. De ne pas avancer assez vite dans la poursuite de l'application du plan Juppé concernant la santé - mieux vaudrait dire le démantèlement du système de soins pour les plus démunis.

D'avoir une attitude trop hésitante à l'égard de la remise en cause des retraites, de ne pas continuer assez franchement dans la voie ouverte par Balladur. C'est pure comédie car la droite sait fort bien que sa politique a été poursuivie par la gauche gouvernementale. Preuve en est que celle-ci n'a abrogé ni le plan Juppé, ni les décisions de Balladur sur la retraite, pas plus qu'elle n'a aboli les lois Pasqua dirigées contre les immigrés. Cela montre que les affinités entre Chevènement, ex-ministre de l'Intérieur de Jospin, et les partisans de Pasqua ne sont pas une nouveauté.

La gauche gouvernementale se chaille elle aussi à l'approche des échéances électorales. Les Verts se montrent plus intransigeants lorsqu'il s'agit de quémander plus de circonscriptions au PS, que lorsqu'il s'agit de lui imposer des mesures qui, paraît-il, leur tiennent à coeur. Robert Hue découvre que Jospin n'a pas « eu le courage de réinscrire à l'ordre du jour le texte de *modérnisation sociale censuré* » par le Conseil constitutionnel. Les militants du PCF, comme les salariés, savent par expérience que les Jospin, Fabius, Guigou n'ont pas eu besoin de prétextes fournis par le Conseil constitutionnel pour accorder satisfaction au patronat. Depuis cinq ans qu'ils sont au gouvernement, depuis plus de vingt ans que les socialistes sont aux commandes de l'Etat, à l'Elysée et à Matignon, soit

seuls, soit en cohabitation avec la droite, les travailleurs ont eu de multiples occasions de le vérifier à leurs dépens. Ils l'ont vérifié, par exemple, avec cette loi dite des 35 heures qui a donné encore plus de liberté au patronat pour organiser la production à sa guise. Partout, cela se traduit aujourd'hui par une aggravation des conditions et des rythmes de travail.

Et les salariés de Moulinex-Brandt, de Bata, d'AOM-Air Liberté, pour ne parler que des cas les plus récents de suppressions d'emplois ont pu vérifier que le gouvernement ne se rangeait pas à leur côté, contre leurs patrons. Sans compter les licenciés de nombreuses petites entreprises, dont on ne parle pas. Tout cela a pour conséquence un appauvrissement général de la population laborieuse et du coup la paralysie croissante de villes et de régions entières.

Les Jospin, Fabius et compagnie évitent de faire figurer cela dans leur bilan. Et pour cause ! Et ils se gardent bien de promettre que dorénavant ils s'opposent à la politique patronale. D'ailleurs, qui les croirait ?

Mais alors à quoi ont-ils servi, à quoi serviront-ils demain pour le monde du travail s'ils laissent ainsi les mains libres au patronat, pire, s'ils l'encouragent à mener une politique antiouvrière ? A rien de bon pour la population laborieuse !

Arlette LAGUILLER

### RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

<p><b>ÉVREUX</b> Jeudi 24 janvier à 20 h Salle Jules-Janin Bld Jules-Janin (Face à la maternité de l'hôpital)</p>	<p><b>VALENCIENNES</b> Mardi 29 janvier à 20 h Centre municipal « Arts et Loisirs » 1, rue Salle Le Comte</p>	<p><b>AGEN</b> Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20 h 30 Rotonde du Stadium 17, cours Washington</p>	<p><b>BASTIA</b> Samedi 9 février à 15 h Salle des Congrès Théâtre de Bastia, rue Favalelli</p>
<p><b>ALENÇON</b> Vendredi 25 janvier à 20 h La Halle aux Toiles Cours Clémenceau</p>	<p><b>LA ROCHELLE</b> Mercredi 30 janvier à 20 h 30 L'Oratoire 6 bis, rue Albert 1<sup>er</sup></p>	<p><b>VERDUN</b> Dimanche 3 février à 16 h Foyer Jeanne-d'Arc 60, avenue de la 42<sup>e</sup> Division</p>	<p><b>LA ROCHE-SUR-YON</b> Vendredi 15 février à 18 h Salle des fêtes du Bourg-sous-la Roche</p>
<p><b>BRIVE</b> Samedi 26 janvier à 18 h Salle Dumazaud Rue de Selves (derrière la Maison des syndicats)</p>	<p><b>MONTAUBAN</b> Jeudi 31 janvier à 20 h 30 Grande salle de la Maison du Peuple 14, rue Michelet</p>	<p><b>COLMAR</b> Mardi 5 février à 20 h 30 Salle des Catherinettes 8, rue Kléber</p>	<p><b>MONTÉLIMAR</b> Lundi 18 février à 20 h Espace Mistral</p>

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### 25 janvier

Audincourt Les Champs (Doubs)  
Blanquefort (Gironde)  
Castanet-Tolosan (Haute-Garonne)  
Crécy-sur-Serre (Aisne)  
Dinard (Ille-et-Vilaine)  
La Couronne (Charente)  
Liffré (Ille-et-Vilaine)  
Meslay-du-Maine (Mayenne)  
Poitiers Beaulieu (Vienne)  
Toulouse Ancely (Haute-Garonne)  
Ugine (Savoie)  
Vienne (Isère)

### 26 janvier

Ambrières-les-V. (Mayenne)  
Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées)  
Avallon (Yonne)  
Firminy (Loire)  
Florac (Lozère)  
Guingamp (Côtes-d'Armor)  
Istres (Bouches-du-Rhône)  
Mauriac (Cantal)  
Mezrieu (Rhône)  
Miribel (Ain)  
Samer (Pas-de-Calais)  
St-Flour (Cantal)  
St-Germain-des-Fossés (Allier)  
St-Yrieix (Charente)  
Thorigny (Seine-et-Marne)  
Villefranche d'Allier (Allier)

### 28 janvier

Brignoles (Var)  
Coutras (Gironde)

### 29 janvier

Aubenas (Ardèche)  
Avrille (Maine-et-Loire)  
Blaye (Gironde)  
Carentan (Manche)  
Chaumont-en-Vexin (Oise)  
Is-sur-Tille (Côte-d'Or)  
Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire)  
Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)  
St-Avé (Morbihan)  
St-Genis-Laval (Rhône)

### 30 janvier

Champagnole (Jura)  
Gimont (Gers)  
La Chapelle/Erdre (Loire-Atlantique)  
La Chaussée-St-Victor (Loir-et-Cher)  
Langeais (Indre-et-Loire)  
Plouha (Côtes-d'Armor)  
Prades (Pyrénées-Orientales)  
Ste-Reine Bretagne (Loire-Atlantique)  
Vesoul (Haute-Saône)  
Wimereux (Pas-de-Calais)

### 31 janvier

Amplepuis (Rhône)  
Bassens (Gironde)  
Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire)  
Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise)  
Giromagny (Territoire-de-Belfort)  
Guéméné-sur-Scorff (Morbihan)  
Hagetmau (Landes)  
Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)  
Mordelles (Ille-et-Vilaine)  
Reuilly (Indre)  
Séné (Morbihan)  
St-André-de-Cubzac (Gironde)  
St-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)  
Torigni-sur-Vire (Manche)

### 1<sup>er</sup> février

Angoulême-Ma-Campagne (Charente)  
Arques-la-Bataille

(Seine-Maritime)  
Aussillon (Tarn)  
Bar-sur-Aube (Aube)  
Chauny (Aisne)  
Coulounieix-Chamiers (Dordogne)  
Crépy-en-Valois (Oise)  
Gournay-en-Bray (Seine-Maritime)  
Mérignac (Gironde)  
Morlaix (Finistère)  
Mouy (Oise)  
Sochaux (Doubs)  
St-Paul-les-Dax (Landes)  
Villedieu-les-Poêles (Manche)  
Villeneuve-d'Ascq Genêts (Nord)  
Vivier-au-Court (Ardennes)

### 2 février

Albert (Somme)  
Alfortville (Val-de-Marne)  
Boulazac (Dordogne)  
Cerilly (Allier)  
Corbas (Rhône)  
Cran-Gevrier (Haute-Savoie)  
Decize (Nièvre)  
Die (Drôme)  
L'Abresle (Rhône)  
Lezou (Puy-de-Dôme)  
Lillers (Pas-de-Calais)  
Loudéac (Côtes-d'Armor)  
Maule (Yvelines)  
Roussillon (Isère)  
Soues (Hautes-Pyrénées)

### 3 février

Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor)

### 4 février

Castillon-La-Bataille (Gironde)

### 5 février

Argentan (Orne)  
Pierre-Bénite (Rhône)  
Privas (Ardèche)

### 6 février

Château-du-Loir (Sarthe)  
Deuil-la-Barre (Val-d'Oise)  
Isbergues (Pas-de-Calais)  
St Barthélémy-d'Anjou (Maine-et-Loire)  
St-Loup (Haute-Saône)

### 7 février

Landivisiau (Finistère)  
Mézidon-Canon (Calvados)  
Muzillac (Morbihan)  
St-Pierre-sur-Dives (Calvados)

### 8 février

Auterive (Haute-Garonne)  
Bauge (Maine-et-Loire)  
Bobigny (Seine-St-Denis)  
Boulogne (Hauts-de-Seine)  
Bruz (Ille-et-Vilaine)  
Canejean-Bourg (Gironde)  
Colomiers (Haute-Garonne)  
Déols (Indre)  
Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor)  
Mornant (Rhône)  
N-D-de-Gravenchon (Seine-Maritime)  
Trélassac (Dordogne)  
Vic-Fezensac (Gers)

### 9 février

Arras (Pas-de-Calais)  
Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais)  
Bellay (Ain)  
Carrières-sous-Poissy (Yvelines)  
Corbies (Somme)  
Grand-Charmont (Doubs)  
Guise (Aisne)  
Illiers-Combray (Eure-et-Loir)  
Imphy (Nièvre)  
Lannemezan (Hautes-Pyrénées)  
Mourenx (Pyrénées-Atlantiques)  
Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme)  
Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne)  
Sarlat (Dordogne)

## Leur société

# UN VOYAGE A PORTO ALEGRE, CELA VAUT COMBIEN D'ELECTEURS ?

En cette année électorale, les représentants du PS et de la droite multiplient les déplacements. Fin janvier, une partie de ce petit monde fera même une escapade au Brésil dans la ville de Porto Alegre, histoire de se montrer au « Forum social mondial » d'Attac et de quelques autres. Piquer leurs discours de quelques termes comme « néolibéralisme » ou « mondialisation » et de propositions aussi insignifiantes que la taxe Tobin qui ne coûte rien ni au patronat ni au gouvernement et n'engage à rien pour l'avenir. Si jamais cela pouvait rapporter quelques voix égarées, ils ne vont pas s'en priver.

Six ministres de la gauche plurielle, deux conseillers de Matignon, un de l'Elysée et on en passe, iront faire de la figuration en Amérique du Sud. Et tant pis si, parmi les responsables des méfaits qui touchent la population d'Argentine, un pays voisin, on trouve Renault, La Lyonnaise des Eaux, ou encore TotalFinaElf, auxquels les politiciens en question, de droite comme de gauche, sont tout dévoués.

Plusieurs députés de droite, RPR et « Démocratie libérale »,

seront aussi du voyage. C'est dire à quel point le geste est inoffensif et sans portée. Se pencher sur les inégalités et compatir au sort des pauvres le temps d'un spectacle peut – du moins l'espèrent-ils – redonner un vague air de gauche aux uns et un petit fumet social aux autres.

Pour autant, la petite excursion

à Porto Alegre ne fait pas perdre le nord au PS et à la droite : ils enverront aussi leurs émissaires – dont les ministres socialistes Fabius et Védrine – à un autre forum, à New York cette fois, parler affaires, entre dirigeants des pays riches !

Annie ROLIN

## Marie-George Buffet veut bien des paillettes, Robert Hue n'en veut pas mais veut des ministres

Le PCF a choisi de ratisser large. En effet, Hue a jugé « ridicule » la ruée des hommes politiques au Brésil alors que « le Tiers Monde vaut mieux que du spectacle et des paillettes », ce qui n'a pas empêché la ministre Marie-George Buffet, présidente nationale du PCF, d'annoncer sa participation et la direction du PCF de se féliciter d'y envoyer « cinq fois plus (de délégués) que l'an dernier ». Ceux-ci pourront se défouler

en attaquant violemment la « mondialisation » sans entrer dans les sujets qui fâchent, c'est-à-dire qui fâcheraient Jospin. Quand il s'agit de faire des cadeaux au patronat, le gouvernement Jospin ne se contente pas de paillettes, il lui fait un pont d'or et déroule le tapis pour que les dirigeants des entreprises puissent licencier à leur guise. Mais le PCF tient à en être, même si cela mécontente une partie de ses militants et de ses électeurs.

# De la Palestine aux USA LE TERRORISME D'ÉTAT DANS TOUTE SON HORREUR

Ces derniers jours, à l'image de ses exactions perpétrées depuis des mois, le gouvernement israélien de Sharon a assassiné de façon planifiée et froide des Palestiniens, a détruit des maisons, a fait réoccupé par ses chars la totalité de la ville de Tulkarem, censée être sous administration palestinienne depuis 1995, et se prépare, en le revendiquant, à faire exécuter par ses tueurs en uniforme les chefs palestiniens officiels qui lui déplaisent. Tout cela avec la bienveillance affichée des dirigeants des Etats-Unis, qui de leur côté sont obligés de répondre d'accusation de traitements inhumains et barbares à l'encontre des prisonniers afghans déportés sur la base de Guantanamo à Cuba.

C'est le terrorisme d'Etat en action, et il n'est pas moins ignoble que le terrorisme de Ben Laden ou des kamikazes palestiniens lorsqu'ils s'en prennent à la population civile. Mais le terrorisme d'Etat d'Israël et des USA est plus cynique, plus

froid, n'a pas l'excuse de l'oppression et dispose des moyens matériels d'une armée moderne sur le pied de guerre.

Certes, les déclarations des Ben Laden et leurs semblables pour tenter de justifier leurs actes criminels ne sont que des prétextes, qui expriment leur mépris pour les populations, quelles qu'elles soient. Il n'y a qu'à voir le prix payé par le peuple afghan et par le peuple palestinien à des milliers de kilomètres de là.

Jusqu'à quel monceau de destruction et de désolation le gouvernement israélien devrait-il aller pour que ceux qui se proclament la conscience du monde civilisé commencent à s'émouvoir ?

Bush parti défendre, selon lui, la liberté « totale » « sans limites », pour promouvoir « la démocratie et la civilisation », vient de donner l'illustration de ses grands principes. L'image fièrement diffusée par le ministre de la Défense US sur la façon dont il traitait ses prison-

niers talibans a provoqué pas mal de protestations. Car on a pu voir les prisonniers les yeux bandés, des gants sur les mains, en situation de privations sensorielles et obligés de rester à genoux. C'est le « malheur aux vaincus » des Romains... 20 siècles plus tard.

La presse britannique, une des plus « va-t-en-guerre », s'est sentie obligée de protester en demandant : « Est-ce ainsi que Bush et Blair défendent notre civilisation ? », ou encore : « Que diable faites-vous en notre nom ? »

Et ce n'est peut-être qu'un début, car encouragé par son intervention en Afghanistan, le gouvernement américain a déjà envoyé des troupes aux Philippines pour combattre les indépendantistes du Timor.

Cette civilisation occidentale, c'est en dernière instance des bandes d'hommes armés qui font la loi et imposent, par la terreur, au monde entier, les volontés de la minorité de privilégiés.

Paul SOREL

## LES LUNETTES DÉFORMANTES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Les neuf juges qui composent le Conseil constitutionnel, présentés comme neuf sages, censés garantir, en toute objectivité, qu'en tout lieu et en toute circonstance la Constitution de la République soit parfaitement respectée, ont récemment sanctionné l'article 107 de la loi « de modernisation sociale », adoptée en décembre dernier.

A propos des licenciements économiques, cet article consistait seulement à préciser qu'ils ne devaient intervenir que s'ils étaient nécessaires à la sauvegarde de l'activité de l'entreprise, ou en cas de difficultés économiques sérieuses. Ce n'était donc pas très contraignant vis-à-vis des patrons, mais cela a suffi pour que les juges censurent ce texte par lequel, ont-ils déclaré, « le législateur a porté à la liberté d'entreprendre une atteinte manifestement excessive au regard de l'objectif poursuivi du maintien de l'emploi ».

Dans leur décision, les juges ont précisé que dans « les principes posés tant par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 que dans le préambule de la Constitution de 1946 (...) il y a lieu de ranger la liberté d'entreprendre... sauf que cette « liberté d'entreprendre », que les juges et les patrons traduisent par liberté de licencier, ne figure dans aucun de ces deux textes ! Comme quoi, si le Conseil constitutionnel a la prétendue fonction d'être le gardien de la Constitution, il a surtout celle de l'interpréter dans un sens favorable aux patrons, voire de la compléter et de la modifier en fonction de leurs intérêts.

En revanche, ces

mêmes juges soi-disant très à cheval sur le respect des principes constitutionnels, ne relèvent pas que dans le même préambule de 1946, il est écrit par exemple que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». Ils ne s'offusquent pas du fait que ce droit à avoir un emploi soit bafoué ouvertement par le patronat et n'imaginent même pas qu'ils pourraient sévir contre les licenciements au nom de ce même préambule de la Constitution.

Parmi « les principes politiques, économiques et sociaux » que ce texte qualifiait de principes « fondamentaux » figurent, entre autres, le droit de grève, ou le droit pour « tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler (...) d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». Mais on n'a jamais vu les neuf juges s'élever pour faire respecter ces droits « fondamentaux ». Pas plus qu'ils ne dénoncent les privatisations et la dégradation des services publics alors que le même préambule qu'ils évoquent pour défendre la liberté des patrons de licencier précise également que « tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité » !

Les juges du Conseil constitutionnel chaussent les lunettes de la classe des capitalistes, puis comprennent les textes... comme ils le veulent.

L. P.

## On a retrouvé Didier Schuller LE RÈGNE DES COPAINS ET DES COQUINS

Une semaine après avoir publié l'interview où le juge Halphen annonçait qu'il quittait la magistrature, *Le Parisien* a récidivé en donnant cette fois la parole au fils de Didier Schuller, cet ancien conseiller général RPR et ex-directeur général des HLM des Hauts-de-Seine, en cavale depuis le scandale de l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine et de la Ville de Paris, un dossier qu'avait commencé à traiter le juge Halphen et qui éclaboussait à la fois le principal dirigeant RPR des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, et l'ex-maire de Paris, Jacques Chirac.

Le fils de l'ex-conseiller général prétend que c'est l'interview du juge qui a été le déclat de ces révélations. « On a eu sa peau », se serait exclamé son père en lisant l'entretien du juge. Et ce qu'on apprend de Didier Schuller n'est pas très surprenant : on se doute que les hommes politiques par qui le scandale arrive conservent assez d'appuis pour pouvoir rebondir après un scandale.

Officiellement, les autorités policières avaient « perdu sa trace » en 1998 après l'avoir localisé un temps aux Bahamas. Il vivrait maintenant à Saint-Domingue où, disposant d'un vrai-faux passeport belge, il logerait dans une résidence pour milliardaire au bord de la mer. Il serait un conseiller du dictateur local, pour lequel il aurait rédigé le « programme économique » (s'en mettre plein les poches ?). Il fréquente aussi le consul américain, ex-patron de la

CIA pour la Caraïbe (les Etats-Unis gardent un œil sur ce pays depuis des lustres, où ils sont déjà intervenus militairement dans le passé) avec qui il joue au golf. Schuller servirait même d'intermédiaire à des entreprises françaises, comme par exemple Vivendi qui ramasse les poubelles à Saint-Domingue. Ces activités et ces fréquentations assurent à Schuller un très haut niveau de vie mais également une impunité qui arrange bien tout le monde.

En effet, personne parmi les dirigeants des grands partis politiques n'a envie que Schuller revienne raconter par le menu qui profitait des largesses des industriels du bâtiment dans la gestion des HLM de Paris comme des Hauts-de-Seine. En tout cas ni Pasqua, qui a déjà assez de casseroles accrochées à ses basques, ni Chirac, qui souhaite conserver son siège présidentiel et l'impunité qui

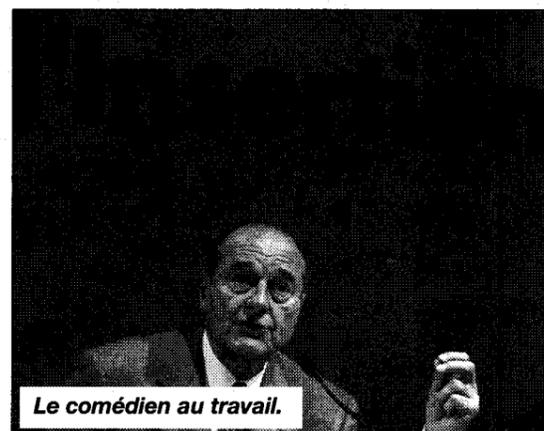
va avec. Ni les entreprises françaises à qui il sert d'intermédiaire.

Et ces protections ne datent pas d'hier. Déjà, en 1994, à l'époque de la mise à jour du système de financement des partis politiques qui se dissimulait derrière l'affaire des HLM, plusieurs manoeuvres avaient été tentées pour brouiller les pistes. En traitant à la fois l'affaire des HLM de Paris et celle des Hauts-de-Seine, le juge Halphen risquait d'y voir plus clair dans les modes de financement du RPR. Une provocation avait été alors montée par Schuller contre le juge en manipulant son beau-père, le docteur Maréchal. La manipulation avait été éventée mais le dossier judiciaire avait été scindé en deux et Halphen ne s'occupait plus que de celui des HLM de la Ville de Paris, où on devait lui mettre d'autres bâtons dans les roues. Schuller, mis sur la sellette par le demi-échec de la manoeuvre, avait choisi de s'éclipser en 1995 pour ne pas devenir le lampiste dans cette affaire.

Apparemment, il n'a pas perdu ses talents d'entremetteur et d'intermédiaire. Certains industriels français y trouvent leur compte et Schuller aussi, puisqu'il n'a plus besoin de partager ses pourboires avec le RPR.

Jacques FONTENOY

## QUAND CHIRAC VERSE DES LARMES SUR LA JEUNESSE



Chirac a redécouvert la « fracture sociale ». « La pauvreté, c'est un fait, ne diminue pas ; en réalité, elle augmente (...). Il y a en France, eu égard aux critères généralement retenus, plus de quatre millions de gens qui vivent dans une situation de pauvreté », a-t-il déclaré le 17 janvier à Auxerre lors d'un colloque consacré à la situation des jeunes.

Chirac a même souligné que, « avec un taux de plus de 17%, les jeunes sans emploi sont les principales victimes du chômage et seuls trois pays connaissent une situation encore plus défavorable que la nôtre en Europe ».

Chirac ressort donc les larmes qu'il avait emmagasinées précieusement depuis 1995. Et l'hypocrisie qui va avec. Mais quand il a parlé de « ce monde qui, spontanément et naturellement, a une dyna-

mique qui tend à faire que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent... », il s'est arrêté à temps pour se souvenir que son camp est celui des riches en général et du patronat en particulier. Il a en effet promis « la baisse des charges qui pèsent sur les entreprises » et celle du « coût du travail », un air déjà connu. Les jeunes, quand ils ne sont pas au chômage, touchent bien souvent un salaire en dessous du SMIC, mais c'est au patronat que Chirac promet de nouvelles faveurs, prétendant pour lutter contre le chômage des jeunes. Or, sous tous les gouvernements, les patrons reçoivent déjà des cadeaux en abondance... et n'embauchent pas.

Chirac avait aussi, ce jour-là, une autre recette miracle dans sa besace : offrir à toute personne prématurément sortie du système

scolaire « une seconde chance durant sa vie professionnelle », grâce notamment à la « création d'un compte individuel de formation professionnelle » subventionné par l'État. Comme les mots ne coûtent rien, Chirac a parlé de « véritables contrats de réussite avec la société ». Pourtant, il est bien à l'unisson avec le gouvernement quand il ne fait rien contre l'existence de classes surchargées dans les écoles et les lycées. Oser parler de deuxième chance, alors que rien n'est fait dans cette société pour que la majorité des jeunes issus des classes pauvres puissent saisir une première chance, c'est se moquer de la jeunesse. Mais Chirac et autres rebouteux de la « fracture sociale » savent parler. Comme tous les charlatans...

Jean SANDAY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Cinq ans de participation du PCF au gouvernement : UN BILAN QUI PERD MÊME SES FEUILLES DE VIGNES

La campagne présidentielle s'accélère et elle n'est pas facile pour tout le monde. Robert Hue, par exemple, qui s'est jeté à l'eau vendredi 18 janvier en inaugurant à Nantes la série de ses « grands rassemblements populaires », aurait pu espérer un meilleur contexte.

Il peut certes toujours démarrer en répétant les grands mots creux habituels (une candidature « d'audace sociale »...), en réaffirmant une modestie qui cache mal l'absence de programme (« [il ne s'agit pas de demander] un soutien au Parti communiste, à son projet, [mais de rassembler] dans le rigoureux respect de leur diversité, toutes celles et tous ceux qui veulent dire que la politique doit se faire avec eux et pour eux », etc.). Mais vient un moment où il faut bien parler du bilan de cinq ans de participation du PCF au gouvernement de gauche plurielle.

### Le Conseil constitutionnel lave plus blanc

Et la récente annulation, par le Conseil constitutionnel, de l'article 107 de la loi Guigou, dite de modernisation sociale, ne facilite pas la tâche de Robert Hue. Cet article, censé donner une définition plus restrictive des licenciements économiques, résultait d'un amendement présenté les députés communistes que Jospin et Guigou avaient accepté de prendre en compte. Il n'était vraiment pas méchant – rien à voir avec l'interdiction des licenciements – et n'aurait pas vraiment gêné les patrons, même si ça ne les a pas empêché de pousser des cris d'orfraie, étant donné qu'ils n'en sont pas à une ficelle près pour trouver le prétexte juridique ou comptable adapté à leurs charrettes. C'était dérisoire. Mais le Parti communiste avait présenté cet amendement comme la traduction politique de son opposition aux grands plans de licenciements du printemps dernier, en réponse à l'indignation suscitée dans l'électorat populaire. Il tenait à paraître comme capable « d'infléchir à gauche » la politique du gouvernement et à justifier sa claudication « un pied dans le mouvement populaire, un autre dans le gouvernement ».

La censure du Conseil constitutionnel ramène donc à rien le bilan de la longue participation communiste au gouvernement sur un des problèmes actuels essentiels de la classe ouvrière : les licenciements et le chômage. Hue en est alors réduit à parler de l'action de Marie Claude Buffet à la Jeunesse et aux sports : des mesures anti-dopages... Mais il est vrai que pour l'électorat comme pour les militants communistes, il n'y a vraiment pas de quoi être dopé.

Alors Hue pousse les hauts cris contre le Conseil constitutionnel, en accusant ses « has been » de rouler « pour la droite et le Medef ».

C'est sûr : la droite et le Medef n'ont d'ailleurs pas caché leur joie et le contraire eut été vraiment étonnant. Cela dit, ils se sont réjouis davantage pour des raisons politiques que parce que cette loi aurait posé un véritable problème aux patrons. En fait, la loi sur l'autorisation administrative de licenciement, pas moins « méchante » que celle proposée par Hue (ni plus ni moins inoffensive), la droite elle-même l'avait inventée en 1975. Et puis, le Medef n'inspire pas que la droite : les idées de la centrale du baron Seillière sur les retraites, les entreprises publiques ou la réforme de l'Etat sont reprises très directement par un certain Fabius, qui reste tout de même pour l'instant le plus en situation de les appliquer !

Il n'empêche, c'est au gouvernement que Hue demande de résister, en « [espérant] que Lionel Jospin aura le courage de réinscrire d'urgence le texte de loi [...] à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ». Mais le PS, lui aussi embarrassé dans cette affaire qui le montre une fois encore impuissant à faire passer ce qu'il décide quand la droite lui met des bâtons dans les roues par Conseil constitutionnel interposé, préfère s'en tenir là et ne pas donner davantage de publicité à cette nouvelle peau de banane. Il avait accordé l'amendement en question au PCF pour le récompenser de ses années de fidélité, et parce que semblait-il, ça ne lui coûtait pas grand-chose. Comme l'explique Jospin, l'article censuré « [conclut] le droit à l'emploi [...] et le principe constitutionnel de la liberté d'entreprendre » – en clair, il permettait de faire un peu de démagogie sans léser en rien cette liberté du renard dans le poulailler dont parlait Rosa Luxembourg. Le PCF s'est fait enlever son hochet, mais Jospin n'ira pas lui rechercher.

### Ne plus tendre l'autre joue ?

Alors Robert Hue de conclure, rageur, que « la gauche doit perdre l'habitude de tendre l'autre joue ». Si c'est une auto-critique, on peut être sûr qu'elle ne sera pas suivie d'effet. Les militants et les sympathisants du Parti communiste, dont beaucoup subissent, eux, les plans de licenciements, pourraient cependant l'entendre – malgré Hue – dans un autre sens. La seule façon de s'opposer aux licenciements serait en effet d'arrêter de « tendre la joue » et de faire peur aux licenciements et aux politiques qui les servent, article 107 ou pas. Après tout, en 1995, c'est une vague de grèves, dans les entreprises privées notamment, qui avait été le vrai événement de la campagne présidentielle.

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 19 (janvier-février 2002) :

Un dossier sur « l'insécurité : des voyous, des flics et des démagogues... »  
Des articles sur notre campagne pour Arlette Laguiller, la sous-traitance à Renault, la précarité dans l'enseignement, les ex-communistes de Berlin, la gauche israélienne...  
Pour se procurer ce numéro : 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.  
Abonnement : un an 9 euros, de soutien 15 euros.

## Enseignement

# NON AUX ÉCONOMIES SUR LE DOS DES ENFANTS

C'est au début du mois de janvier que, traditionnellement, le ministère de l'Éducation nationale annonce ses projets pour la rentrée scolaire suivante, celle donc de septembre 2002. Et, donc, pour l'enseignement primaire, quelles seront les classes ouvertes ou fermées. Or, cette année encore, au lieu de créer tous les postes nécessaires pour que les enfants puissent étudier dans de bonnes conditions, des classes vont être fermées, pour en ouvrir d'autres ailleurs. On déshabille Pierre pour habiller Paul. Ils appellent cela le redéploiement.

Des académies devront « rendre » des postes au ministère pour qu'il puisse en « créer » ailleurs dans le pays ! Ainsi l'académie d'Amiens, qui s'étend sur la région picarde, devrait rendre 50 postes, ce qui veut dire fermer 50 classes, celle de Lille (c'est-à-dire le Nord-Pas-de-Calais) 89, celle de Nancy-Metz 99.

Le ministère se vante d'avoir créé des postes supplémentaires pour 2002 : 800 dans le primaire, qui s'intègrent dans un plan de création de plusieurs milliers de postes pour l'ensemble de l'Éducation nationale. Mais les instituteurs et tous ceux qui sont indispensables au bon fonctionnement des écoles, le personnel de service, le personnel d'entretien, mais aussi les parents, savent que cela est nettement insuffisant. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les 14 500 départs à la retraite prévus ne seront compensés que par l'arrivée d'environ 12 000 instituteurs et institutrices.

L'intérêt des élèves n'entre pas dans les calculs du ministère, dont la préoccupation est de faire des économies en fermant des classes, en essayant de ne pas provoquer de remous chez les enseignants, ou chez les parents. Car si les parents se mettent en colère et occupent l'école, l'attitude du ministère est bien souvent de reculer et de fermer des classes là où personne ne proteste.

Le gouvernement justifie ces choix par la

réduction des effectifs des enfants scolarisés à tel endroit. Il peut être décidé de fermer une classe sous prétexte que dans une école il n'y a « que » 21 élèves en moyenne par classe. Ces messieurs-dames du ministère raisonnent avec une calculatrice ! Mais pour ceux qui sont sérieusement préoccupés par l'éducation des jeunes, ça n'est pas comme cela que l'on peut calculer. Les représentants du gouvernement calculent des moyennes par école, définissent des seuils, de façon arbitraire. Ils ne s'inquiètent pas des besoins réels et de ce qui serait nécessaire pour que les enfants progressent, même si cela suppose, dans certains cas, dix élèves dans une classe. Il y a par exemple des enfants des classes populaires qui ne parlent pas encore le français. Alors qu'ils devraient être, plus que les autres, aidés, aucun moyen supplémentaire n'est prévu.

Parmi les classes que le gouvernement décide de fermer, beaucoup sont situées dans des cités et quartiers populaires. Le critère de la diminution d'effectifs, pour justifier la fermeture de classes, est encore plus choquant qu'ailleurs, parce que les besoins sont plus grands.

Les représentants du ministère savent pourtant fort bien que cette diminution d'effectifs est bien souvent provoquée par le fait que certaines familles, pour ne pas laisser leurs enfants dans des écoles qui connaissent le plus de difficultés, obtiennent des dérogations pour les inscrire ailleurs.

Du coup, au final, nombre d'adolescents ne savent ni lire ni écrire, abandonnent leurs études sans obtenir de diplôme : 32,4% des jeunes de 15 à 24 ans déclarent n'avoir aucun diplôme, pourcentage nettement plus important dans les régions ouvrières.

Cela juge une société. L'éducation des jeunes, en particulier de ceux des classes populaires, devrait y être une priorité.

Aline RETESSE



## L'ÉCOLE ET LES HANDICAPÉS

« En cette période où nous voyons Ségolène Royal se vanter dans les médias des efforts faits pour scolariser les jeunes handicapés, je voudrais vous raconter comment s'est passée la rentrée d'Aurélié, une jeune fille de 14 ans atteinte d'une maladie génétique qui l'oblige depuis quelques années à se déplacer en fauteuil roulant.

« Accueillie en 6<sup>e</sup> dans le collège du secteur où elle habite (collège Claude-Monet à Argenteuil), elle y a effectué deux années scolaires (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>), au cours desquelles quelques aménagements ont été réalisés pour lui permettre de suivre les cours sans trop de problèmes : rampe d'accès à la salle de classe, toilettes aménagées. Des emplois-jeunes se chargeaient de l'accompagnement scolaire.

« Mais à la rentrée dernière, le directeur de ce collège a brusquement refusé d'accueillir Aurélié, alors qu'elle était admise en 4<sup>e</sup> et inscrite sur les listes des classes. Les prétextes invoqués étaient l'absence d'un aide-éducateur volontaire, l'insuffisance des équipements du collège et, comble de la mauvaise foi, une mauvaise intégration et des absences trop fréquentes ! Le jour de la rentrée, Aurélié s'est retrouvée à l'entrée du collège sans personne pour la prendre en charge pour ses déplacements, les prises de notes, etc. Le directeur

n'avait même pas pris la peine de la prévenir !

« La mère d'Aurélié n'a pas accepté cet état de fait et s'est bagarrée pendant des semaines, avec l'aide de quelques professeurs, pour faire reculer le directeur... Mais rien n'y a fait. La seule réponse a été l'envoi de trois lettres d'avertissement pour absences en cours, demandant les motifs de ces absences !

« Début novembre, Aurélié a finalement été inscrite dans un collège spécialisé à Herblay, à une heure de trajet de son domicile (trajet qu'elle fait désormais tous les jours par transport spécialisé). Il semblerait que cela corresponde à la politique actuelle de l'Éducation nationale qui est de regrouper les enfants handicapés dans quelques collèges spécialisés, même s'ils sont loin de chez eux, plutôt que d'adapter les collèges de leur quartier à leurs handicaps quand c'est possible...

« Dynamique et désireuse de rattraper le temps perdu, il n'a pas fallu longtemps à Aurélié pour se faire une place dans sa nouvelle classe. Ce qui n'empêche pas d'être choqué par tous ces obstacles et humiliations auxquels elle et sa famille ont été confrontées. Entre les beaux discours de Ségolène Royal et la réalité, il y a un gouffre. »

M.R. (Argenteuil)

## La campagne contre la violence dans les lycées

# UN COUP DE BLUFF QUI NE COÛTE PAS CHER

Au travers d'un «manuel lycéen contre la violence» qui doit être distribué gratuitement aux jeunes en Ile-de-France, le ministère de l'Education nationale se fait mousser à peu de frais. D'ores et déjà, cette campagne s'avère un coup de bluff qui ne risque guère d'être suivi d'effet.

Vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France chargé de la sécurité, le député socialiste Julien Dray a déclaré au *Parisien* : «Avec ce livre (qu'on nous dit rédigé par les lycéens eux-mêmes), les victimes ne se sentiront plus seules. Mon rêve, c'est que les caïds soient mis au ban des lycées!»

Le manuel a adopté un style très pédagogique. Il recense les diverses formes de violence dont peuvent être victimes les jeunes, illustrées par des témoignages de victimes. Les numéros de téléphone pour contacter associations ou autres services d'aide en cas de besoin (violences familiales, sexistes ou racistes) peuvent se révéler utiles, même si parfois les rédacteurs font preuve de naï-

veté, quand ils conseillent par exemple aux lycéens d'organiser un débat dans chaque classe ou de réécrire le règlement intérieur afin de lutter avec efficacité contre la violence!

Mais à aucun moment, il n'est question des problèmes sociaux, à aucun moment n'est mis en évidence le manque flagrant de personnel enseignant, administratif, social et de surveillance qui rendent improbables bien des «solutions» proposées dans le livre. Car à quoi bon conseiller à un jeune d'aller discuter avec l'infirmière quand le poste de cette dernière n'est pas pourvu comme c'est le cas souvent; ou de s'adresser au Rectorat qui gère la pénurie et fait bien souvent la sourde oreille. Le Conseil régional d'Ile-de-France est également à l'origine de ce manuel. Cela ne manque pas de sel, lui qui ne sait pas trouver l'argent pour financer les travaux qui sécuriseraient les abords des établissements scolaires, situés au cœur de cités difficiles.

Sensibiliser les jeunes lycéens à la violence en milieu scolaire serait une initiative

louable à condition de s'en donner vraiment les moyens. Pourquoi limiter même la simple information à quelques sélectionnés, à l'instar de ce lycée de

proche banlieue de plus de 1 000 élèves, où il a été «offert» aux seuls élus du Conseil de vie lycéenne et autres délégués de classe, soit en tout et pour tout

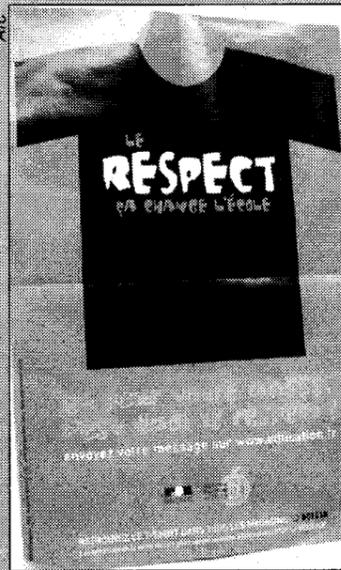
à peine plus d'une centaine de personnes! Cela en dit long sur le caractère purement publicitaire de cette opération.

René CYRILLE

## Le manque de «respect» du gouvernement

Depuis quelque temps, on peut lire, apposée dans les bureaux des inspections de l'Education nationale, une affiche, avec un slogan inscrit sur un T-shirt «Le respect, ça change l'école. Et pour votre classe, c'est quoi le respect?» Non, non, on ne gagne pas un T-shirt en cas de bonne réponse. Mais ce genre de publicité, pour les enseignants qui la lisent, a de quoi les faire grimacer des dents.

Ce slogan sur le «respect» quand, quotidiennement, les enseignants doivent faire face au manque de remplaçants, aux classes surchargées, aux enfants en difficulté, à la disparition de la formation continue pour les uns, à l'absence de formation



pour les autres (listes complémentaires, personnes ayant échoué au concours, mais recrutées et mises directement sur le terrain, 542 pour l'Académie de Versailles), au manque de recrutement, aux locaux inadaptés, aux différentes annonces ministérielles sans aucun crédit débouqué... Faut pas manquer d'air!

Car les moyens, ça aussi, ça change l'école, mais là aussi, c'est la politique menée depuis des années par les gouvernements successifs qu'il faut changer.

Une politique qui, à l'égard des enseignants comme à l'égard des élèves ou des parents des milieux populaires, manque singulièrement de «respect».

### Collège Jean-Vilar La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

## NON AU

# LICENCIEMENT D'UN AIDE-ÉDUCATEUR

Au collège Jean-Vilar à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, un aide-éducateur a été licencié par le chef d'établissement. Sous des prétextes fallacieux, refus d'obéissance fondé sur des «interprétations» de certains faits et gestes, il s'est vu signifier son licenciement le 21 décembre dernier, deux heures avant la fermeture de l'établissement pour les vacances de Noël. Quand on donne aux chefs d'établissement le droit de jouer aux petits patrons, voilà ce que cela peut donner...

Il faut savoir que les aides-éducateurs dans l'Education nationale sont des employés sous contrat de droit privé, ces fameux «emplois jeunes» créés par le gouvernement à partir de février 1997 pour les jeunes de 18 à 25 ans, en contrat de cinq ans uniquement. Les aides-éducateurs dans les collèges interviennent surtout pour les aides aux devoirs des élèves, l'animation des activités en dehors des cours, des actions de prévention de la violence, etc., des activités bien utiles!

Sur les six aides-éducateurs que le collège comptait l'an dernier, deux ont démissionné et n'ont pas été remplacés, et voilà qu'un troisième est licencié. Et cela alors qu'il faudrait embaucher bien plus dans l'Education nationale pour permettre à tous les élèves de suivre et de réussir leur scolarité. Les besoins sont énormes. Et les emplois créés doivent être de vrais emplois, avec une formation et pas des petits boulots précaires.

Le licenciement a beaucoup choqué dans l'établissement. A la rentrée, une pétition, des lettres et des témoignages ont été faits et présentés à la direction de l'établissement et à l'Inspection académique. Le 10 janvier, les personnels enseignant, surveillant et aide-éducateur ont fait grève toute la journée et à 75%. Pour le moment, la direction de l'établissement campe sur ses positions, notre collègue licencié a décidé de porter l'affaire devant les Prud'hommes et nous comptons bien ne pas en rester là.

La direction et le rectorat doivent le réintégrer!

### Blois (Loir-et-Cher)

## ÉCOLES EN SOLDE!

Les projets d'ouvertures et de fermetures de postes dans les écoles viennent d'être annoncés très discrètement à Blois. Si enseignants et parents ne parviennent pas à l'empêcher, treize classes seront supprimées dans les écoles élémentaires, notamment dans la ZUP, accroissant le nombre d'enfants par classe là où au contraire il faudrait le diminuer si l'on voulait faire en sorte que les enseignants puissent consacrer plus de temps aux élèves en difficulté.

Jack Lang, ancien maire de

Blois et actuel ministre de l'Education nationale, fait des discours sur la lutte contre l'échec scolaire. On voit sur le terrain ce qu'est la réalité de sa politique.

Pour protester, 250 parents et enseignants ont défilé dans les rues du centre-ville samedi 12 janvier, en criant «Ecoles bradées : enfants en danger». Les passants ont été quelque peu surpris par les banderoles et les pancartes qui s'insurgeaient contre «la grande braderie», mais certains ont montré leur solidarité, rejoignant même un moment le cortège.

Que des classes soient menacées de fermeture dans la ZUP et ailleurs n'est hélas pas nouveau. Ce qui l'est, c'est l'absence de consultation préalable des écoles concernées, et la brièveté des délais préalables à la décision définitive de l'inspecteur d'académie. Pourquoi tant de hâte? S'agit-il de faire en sorte que les mauvais coups soient expédiés avant qu'on soit trop près de la date des élections?

Quoi qu'il en soit, les manifestants étaient contents de leur mobilisation. Ils se sont quittés aux cris de «Demain, on continue le combat».

### Oise

## NON AUX FERMETURES DE CLASSES

L'Oise est touchée, comme bien des départements, par les fermetures de classes prévues pour la rentrée 2002. 55 classes devraient être fermées et 5 à 6 sont en «attente» de fermeture. Un inspecteur viendra compter les enfants dans les écoles concernées à la rentrée prochaine pour décider de la fermeture ou pas. Et 21 postes sont à «rendre» au ministère.

L'année passée, le nombre des fermetures annoncées à la même période était aussi important. Les parents de plusieurs écoles s'étaient mobilisés, ce qui avait fait reculer le ministère dans certains cas.

Cette année encore, les fermetures touchent surtout les écoles des cités populaires. Pas uniquement, mais de toute façon, toute fermeture de classe est préjudiciable aux élèves, même si elles ont des consé-

quences plus dramatiques pour les enfants des classes populaires.

A Compiègne, ville de 45 000 habitants, trois fermetures sont annoncées, s'ajoutant aux fermetures de l'an passé. Entre autres, est touchée une classe de l'école primaire Philéas-Lebesgue, dans la cité du Clos des Roses, une des plus pauvres de Compiègne. A Noyon, ville de 15 000 habitants, dans laquelle les usines licencient les unes après les autres, où le pourcentage de chômeurs, ou de RMistes, est supérieur à la moyenne régionale pourtant élevée (presque 19% de RMistes pour Noyon, pour 14,44% au niveau régional), deux fermetures de classe sont prévues s'ajoutant aux sept de l'an passé. Les parents s'étaient battus contre cette décision,

sans succès. Une des classes fermées est une classe de l'école Alain-Fournier, déjà touchée par une fermeture l'an dernier. Elle est située dans la cité Saint-Siméon, une cité où ne restent que les plus pauvres, ceux qui n'ont vraiment pas d'autre choix.

L'inspecteur de la circonscription de Noyon avait déclaré à la rentrée 2001 que, après la fermeture des classes, aucune des écoles concernées ne dépassait une moyenne de vingt élèves par classe. Mais ce ne sont que des moyennes qui ne prennent pas en compte la réalité des difficultés.

Du coup, dans l'Oise, 13% des jeunes sortent de l'école sans qualification (8% nationalement), 20% d'une classe d'âge accède aux études secondaires (40% nationalement). Des écarts comme on en retrouve dans bien des régions.



**Toulouse,  
4 mois après  
la catastrophe**

## TOUT SE COMPLIQUE ET RIEN NE SE RÈGLE



**Usine d'équarrissage  
de la Saria  
(Saint-Denis)**

## POLLUER, ÇA PAIE !

■ La Saria, une usine de retraitement de déchets animaux qui pollue Saint-Denis depuis des années, vient de percevoir une nouvelle subvention de 10 600 000 francs de l'État, pour l'aider à se débarrasser de son stock de farines animales.

Depuis l'interdiction des farines animales, cette entreprise, qui commercialisait les farines -et qui à ce titre porte une part de responsabilité importante dans l'épidémie de la vache folle-, stocke environ 5 000 tonnes de farines à l'air libre.

Les habitants de Saint-Denis attendent depuis des mois une intervention de la préfecture à l'encontre de cette entreprise qui, malgré deux manifestations et plusieurs arrêtés de mise en demeure du préfet, continue à répandre des odeurs nauséabondes. Mais au lieu d'une amende conséquente, c'est un beau cadeau de l'Etat que reçoit encore cette entreprise.

Cette usine a déjà une activité très lucrative, le groupe a fait 753 millions de francs de bénéfices l'année dernière et ce malgré l'interdiction de la vente des farines animales. En effet, l'entreprise traite des déchets de viande de porc et continue à vendre la gélatine et la poudre d'os aux industries chimiques.

Alors cette subvention de la

préfecture est une provocation pour certains habitants, qui y voient une prime à la pollution. Bien sûr, une partie de cet argent ira aux cimenteries dans lesquelles les farines animales vont être brûlées, mais il aurait été plus que normal que la Saria prenne sur ses profits pour détruire ces farines.

D'autant que ce nouveau cadeau tombe à point nommé. Il y a un mois environ, les représentants des associations qui luttent contre la Saria et les maires des villes concernées par la pollution ont été reçus au cabinet du ministre de l'Environnement, Yves Cochet. Les représentants du ministre ont promis, si la Saria persistait à ignorer les mises en demeure de la préfecture, de bloquer sur les fonds propres de la Saria les 17 millions de francs nécessaires à la réalisation des travaux pour éradiquer la pollution olfactive de l'usine. Cette détermination avait surpris les participants, mais finalement avant même le blocage de cette somme, l'Etat en donne déjà plus de la moitié à l'entreprise.

Donner d'un côté ce qu'on retire de l'autre est une opération blanche qui ne fera aucun mal à la Saria. Elle pourra continuer à faire payer tous ces travaux par les contribuables et à traiter l'Etat comme une vache à lait.

■ A Toulouse, quatre mois après la catastrophe, dans la moitié des appartements les réparations définitives n'ont toujours pas été effectuées. Les habitants sont noyés dans un maquis de procédures qui épuisent l'énergie. Le collectif des sans-fenêtres ne cesse d'être présent. Le 21 janvier, quatre mois après la catastrophe, 80 sinistrés se sont réunis, racontant le scandale de leur vie quotidienne, et pour décider une nouvelle manifestation, le 23 janvier, avec le dépôt à la mairie et à la préfecture d'un cahier de doléances... et de quelques fenêtres fracassées.

Les sinistrés vivent dans des appartements qui ne sont toujours pas réparés. Les travaux ont avancé dans le parc HLM, mais tout est loin d'être fini. Et on fait signer aux locataires la fin des travaux sur les fenêtres simplement pour signifier qu'il faut recommencer à payer le loyer d'origine, même si les fenêtres sont encore disjointes et si les travaux intérieurs ne sont pas finis.

Mais c'est dans les copropriétés privées des cités pauvres que la situation est la plus difficile. A la Cité du Parc, seulement le quart des fenêtres a été remplacé. Les fenêtres cassées continuent à joncher la cour, au milieu des éclats de verre. Des ascenseurs sont en panne en permanence, parce que la société Otis semble-t-il fait pression pour qu'ils soient remplacés. Le chauffage par le sol a beaucoup souffert, des fuites se sont déclarées. La solution trouvée par le syndicat a été de fermer le chauffage dans les appartements concernés : sans chauffage donc, en plus d'être sans fenêtres !

Des entreprises ne respectent pas les délais, commentent puis abandonnent les chantiers, posent des portes pré-peintes et avertissent que la peinture n'est pas prévue, parce que l'expert des assurances a décrété qu'il s'agirait d'un embellissement ! Les travaux sont rarement faits à l'identique, les devis étant pré-

vus par les assurances pour des modèles standards.

Il y a énormément de malfaçons, ce qui oblige à de nouvelles démarches pour contester... et à de nouveaux retards.

Les rapports locatifs sont très difficiles. Il est insupportable d'être obligé de payer un loyer pour un appartement cher et pas réparé. Une disposition légale permet de baisser à l'amiable le loyer, TotalFina compensant la perte au propriétaire. Sauf qu'une majorité de propriétaires refuse l'idée de cet accord, et que le locataire est alors conduit, pour faire

valoir ses droits, à engager des démarches longues, sans aucune garantie d'obtenir satisfaction. Et à payer en attendant ! Il semble que parfois ce sont les agences immobilières qui refusent l'accord amiable, parce qu'elles sont payées au pourcentage !

Concernant les impôts locaux, il n'y a aucune règle. C'est vraiment à la tête du client. Dans certaines rues, il y a exonération. Dans le même escalier de la Cité du Parc, il y a refus de dégrèvement pour certains, 600 F ou 800 F de dégrèvement ou la taxe divisée par deux pour d'autres.

**Creil (Oise)**

Mercredi 16 janvier à Creil, à l'appel de Lutte Ouvrière, 80 locataires se sont rassemblés devant le siège de leur bailleur, l'office intercommunal de HLM, l'OPAC « Oise Habitat ». Lassés d'attendre, ils ont fini par envahir le hall du siège où se tenait le conseil d'administration afin de montrer leur volonté de s'opposer aux hausses de loyers.

En juin dernier 386 logements du quartier de « la Cavée de Senlis », s'étaient vu imposer une augmentation de 25 % des loyers suite à une réhabilitation. A l'initiative de Lutte Ouvrière une protestation s'était organisée. Réunions publiques et manifestations s'étaient succédées. Après l'envahissement du conseil municipal par 90 locataires, suivi d'autres manifestations, un compromis avait été proposé par la mairie de Creil, tendant à faire avaliser par Oise

Habitat la limitation des hausses de loyers à 100 francs maximum.

C'est ce compromis, accepté par les locataires, qui devait être avalisé par le conseil d'administration qui se tenait ce 16 janvier. Pour s'en assurer des délégations avaient pendant le mois de décembre fait le tour des maires, qui se trouvent être tous PS ou PC, et aussi rencontré le député PS, toutes personnes qui siègent à ce conseil d'administration, pour leur demander leur appui, ce que tous, à l'exception du député, avaient fait.

Mais le 7 janvier la direction administrative de Oise Habitat faisait distribuer une note dans deux autres quartiers, ce qui touchait au total plus de 400 nouveaux logements. Celle-ci avisait du début des travaux de réhabilitation, avec des coûts pouvant entraîner cette fois des hausses de loyers échelonnées entre 40 et 50 %.

C'est ce coup de force qui

**NON**

## Nord-Pas-de-Calais, les maisons des mines

# DES CONDITIONS DE LOGEMENT SCANDALEUSES

Les compagnies minières, puis les houillères nationales, avaient de tout temps logé les mineurs et leur famille dans des corons et des cités minières avec plus ou moins de confort. Les Houillères ont fermé et laissé derrière elles un parc immobilier de plus de 70 000 logements avec de gros problèmes de rénovation. Dans un secteur où le déficit en logements est important, cet héritage, son coût et sa gestion sont âprement disputés entre l'État et les communes de l'ancien bassin minier, sans parler des rivalités entre communes elles-mêmes.

Ce patrimoine immobilier est aujourd'hui géré par la SOGINORPA. Cette société s'occupe des logements des « ayants droit », c'est-à-dire les anciens mineurs ou veuves de mineurs, qui ne payent pas de loyer. Elle loue aussi des maisons à des particuliers. De nombreuses autres maisons ont été vendues, en particulier les maisons des anciens directeurs, ingénieurs ou médecins des mines, beaucoup plus grandes et confortables, certaines avec d'immenses jardins. Ainsi, la municipalité de Billy-Montigny, dans le Pas-de-Calais, a fait son jardin public dans le « parc » d'une ancienne maison d'ingénieurs !

Des 12 000 logements miniers du secteur de Lens-Liévin, seule la moitié dispose d'un chauffage au gaz de ville... Dans l'autre moitié, on se débrouille... et aujourd'hui encore c'est le chauffage au charbon qui domine, avec tous les risques qu'il comporte, en particulier les intoxications au monoxyde de carbone. Ce n'est guère confortable : le convecteur de charbon chauffe bien une pièce, pas les autres... Et quand le chauffage tombe en panne, vu la mauvaise qualité des murs, l'humidité s'installe, les papiers peints se décollent. Ainsi, au début du mois de janvier, la presse faisait état des 5° de température chez une Lensoise, locataire de la SOGINORPA.

Au problème du chauffage s'ajoutent les problèmes de fourniture en eau chaude et maints autres problèmes de rénovation.

En effet, les rénovations ont pris des retards considérables. Nombre d'occupants des logements des Mines ont réalisé, à leur frais, des installations et des modifications, à force de ne rien voir venir. Ou les rénovations, au bout de longues années d'attente, sont faites en dépit du bon sens. Ainsi, à Liévin, une veuve de mineur, très âgée, a enfin vu arriver l'entreprise d'installation du

chauffage au gaz au mois de décembre 2001, quand les températures étaient en dessous de 0° ! Et les travaux durent toujours à la mi-janvier... Ailleurs, ce sont les fenêtres qui ferment mal, les volets inadaptés aux fenêtres, ou encore, une fois le logement loué et occupé, les fenêtres restent occultées pendant des semaines par des plaques en fer qui protégeaient la maison à rénover et qui n'ont pas été enlevées...

Les maisons louées par la SOGINORPA sont des logements sociaux. Mais beaucoup sont inoccupées et laissées à l'abandon, faute de rénovation, malgré le manque de logements et surtout de logements sociaux dans le bassin minier. Ce scandale est dû en grande partie aux crédits limités versés par l'État pour la rénovation.

Et quand on apprend que le ministère des Finances veut vendre aux communes les 70 000 logements pour 460 millions à 1 milliard d'euros (3 à 7 milliards de francs), le scandale est encore plus scandaleux... Les habitants du bassin minier ou leurs parents qui ont payé leurs logements avec leur sueur devraient aujourd'hui payer une deuxième fois le patrimoine immobilier, et les rénovations en plus !

Pourquoi ? On ne sait pas.

Aussi n'est-il pas étonnant que malgré la fatigue et le découragement, il se trouve quand même encore suffisamment d'habitants en colère pour que la lutte continue.

A la réunion du collectif, lundi 21 janvier, plusieurs habitants ont insisté pour que la lutte collective continue, même si chacun est bien obligé de traiter tant bien que mal sa montagne de dossiers.

Car il faut que cette situation soit connue, que la scandaleuse inertie des pouvoirs publics soit encore et toujours dénoncée.

teur général, vinrent alors parler avec les manifestants.

Arrogant au début, le député dut en rabattre. Les manifestants exigeaient, avant tout projet pour l'avenir, le gel immédiat des hausses déjà prononcées ainsi

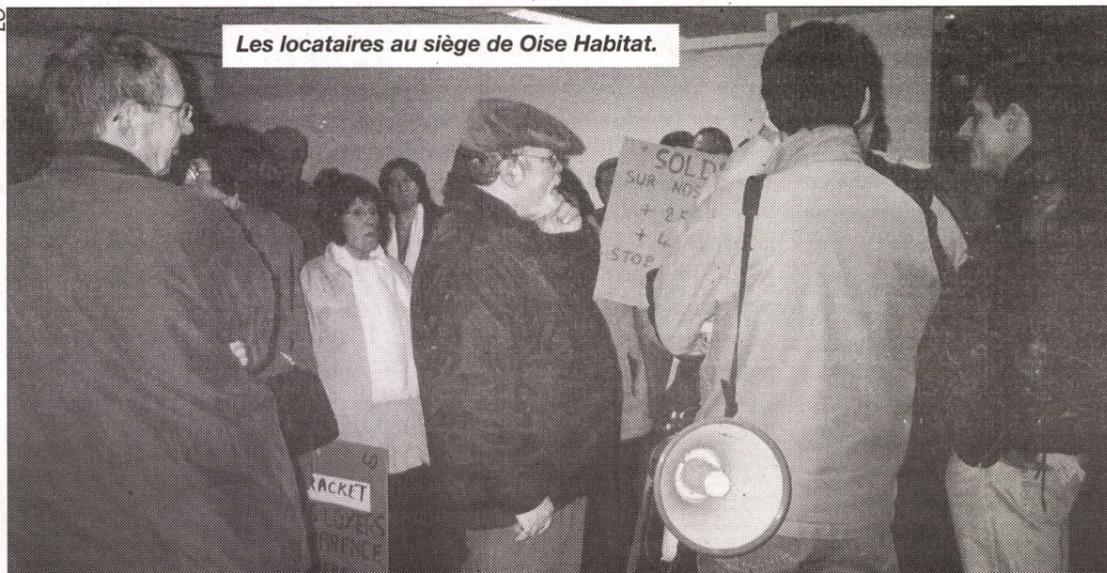
que des toutes prochaines à venir. Les représentants du conseil d'administration proposèrent alors une réunion spéciale du conseil d'administration, qui devrait se tenir le 29 janvier, avec une délégation des locataires pour

discuter de la mise en place de ces revendications pour le présent et l'avenir.

Tout le monde reste mobilisé, car chacun attend maintenant des actes, pas des promesses lointaines.

amena l'appel à la manifestation. La veille, Oise Habitat faisait distribuer à 314 locataires, sur 400, une note où elle s'excusait de « l'erreur » contenue dans sa précédente note, réduisant l'incidence du coût des travaux à 25 % de hausse des loyers.

Cette manoeuvre de dernière minute fit encore monter l'exaspération. Les locataires exigeaient d'être entendus par le conseil d'administration. Le président de celui-ci, maire et conseiller général PS de Liancourt, promit aux manifestants que le conseil d'administration allait statuer pour les recevoir. Au bout de 45 minutes d'attente, les locataires décidèrent d'aller s'installer à l'intérieur des locaux, malgré la porte fermée, en prévenant qu'ils allaient s'inviter d'eux-mêmes dans la salle du conseil d'administration. La majorité des maires et conseillers généraux et le député, accompagnés du direc-



Les locataires au siège de Oise Habitat.

## RMI : REVENU MINIMUM... MAIS POUR QUELLE INSERTION ?

Une série d'enquêtes publiée par l'Insee (l'Institut national de statistiques) montre que le RMI, qui signifie abusivement revenu minimum d'insertion, débouche rarement, pour ceux qui en sortent, sur des emplois durables et permettant de vivre. Ces emplois, souvent précaires, sont payés en dessous du Smic et représentent parfois une baisse de revenus par rapport au RMI.

Créé en décembre 1988, il y a treize ans, le RMI est apparu pour ce qu'il était : un moyen de maintenir les pauvres la tête au-dessus de l'eau, mais tout juste ! Le nombre de ceux qui en bénéficiaient n'a cessé d'augmenter de 1988 à 1996, où il a dépassé le million. Depuis, il oscille à ce niveau. En juin 2001, on comptait 1,1 million de RMIstes, faisant vivre 1,9 million de personnes.

Une étude qui concerne les RMIstes de décembre 1996 montre que la moitié d'entre eux ont trouvé un emploi, ou un stage rémunéré, dans les 21 mois suivants. Et seulement 8,6 % ont été employés sans interruption. Les autres, 91,4 % donc, ont alterné emplois et périodes de chômage.

Les emplois qu'ils ont trouvés sont pour les trois quarts des emplois temporaires, pour un quart des contrats à durée indéterminée. 37 % étaient des emplois publics bénéficiant d'aides de l'État ou des stages en entreprise. Les salaires touchés représentaient en moyenne 610 euros net mensuels (4 000 F) : nettement moins que le Smic, qui était au 1<sup>er</sup> juillet 1997 à 5 240 F net.

L'Insee relève aussi qu'un RMIste retrouvant un travail peut voir ses ressources diminuer. C'est le cas une fois sur deux pour les mères de famille, à cause des dépenses liées à la garde des enfants.

Les économistes et les sociologues peuvent se demander docilement si, vu les bas salaires qu'on leur propose, les RMIstes ne risquent pas de tomber dans une « trappe à inactivité » et de devenir des assistés professionnels. Mais ces enquêtes démontrent que s'ils restent sans travail, c'est qu'on ne leur en propose pas, et quand on leur en propose, c'est avec des salaires en dessous du Smic.

Pour les patrons, le RMI est finalement un moyen qui les avantage. Ceux qu'ils excluent du travail peuvent survivre grâce aux allocations versées par l'État. Et comme ils sont contraints d'accepter des salaires plus bas que les autres chômeurs, cela permet de peser, vers le bas, sur l'ensemble des salaires.

Vincent GELAS

EDF

# L'OUVERTURE AU CAPITAL PRIVÉ EN PRÉPARATION

Laurent Fabius, après bien d'autres, vient d'évoquer l'ouverture du capital d'EDF au secteur privé, autrement dit la privatisation partielle.

En ce qui concerne Gaz de France, le principe de la privatisation semble acquis et ne se discute même plus dans les hautes sphères. Simplement elle est reportée, sans doute après les échéances électorales... tout comme probablement celle d'EDF dont il est question.

conditions de travail du personnel, c'est l'inverse qui se produit.

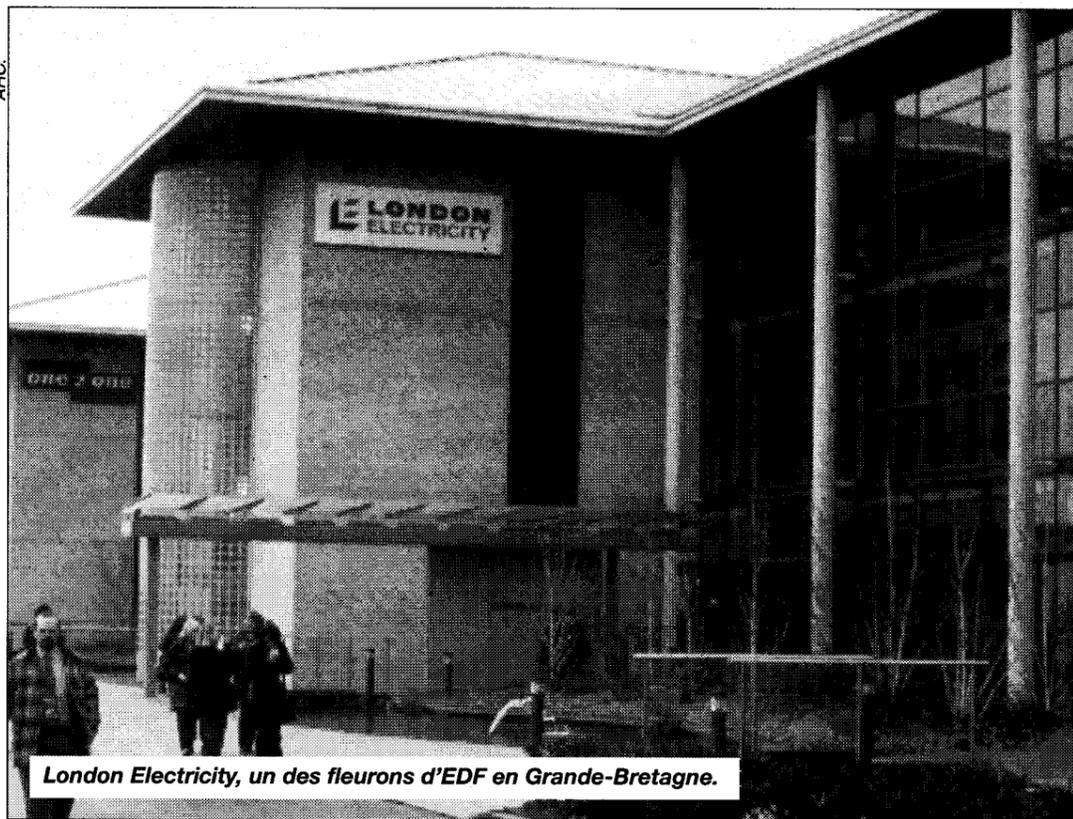
L'enfouissement des lignes se fait très lentement, les conditions du personnel s'aggravent, et les tarifs pour les petits usagers (pas pour les industriels) viennent pour la seconde fois d'augmenter après des années de baisse. Et cela sous prétexte qu'EDF manque d'argent ! La politique d'achat systématique des sociétés à l'étranger — la grande affaire du président Roussely — se fait au détriment des usagers et du personnel.

Les gros capitalistes privés lorgnent sur ce secteur en expansion qu'est EDF-

re français (lequel fournit 75% du courant) au secteur privé.

Et Roussely a mis en garde Sarkozy et un autre leader du RPR contre toute démagogie à ce sujet : « *Les fonds propres, le nucléaire, les retraites, le développement international ne sont pas des sujets de préau d'école* ». Il est vrai que Roussely a la réputation d'être... du PS et qu'il est même question de lui comme directeur de campagne pour Jospin...

L'affaire n'est donc pas tranchée en ce qui concerne EDF-France, mais ce même Roussely a déclaré : « *Mon rôle à la tête de l'entreprise*



London Electricity, un des fleurons d'EDF en Grande-Bretagne.

Pour la direction d'EDF, la grande question actuelle est de « *constituer un groupe international* ». Depuis des années EDF achète à tour de bras des entreprises électriques à l'étranger, à la faveur de la vague de dénationalisation à l'échelle internationale. Elle est présente principalement dans 16 pays, en Europe, Amérique, Asie. Le quart du chiffre d'affaires et 40% des clients sont à l'étranger. Et cette part ne cesse d'augmenter.

Au lieu de consacrer ses fonds, considérables, à arranger le réseau, enterrer les lignes (rappelons les dégâts de la tempête), à améliorer les

International où la rentabilité est plus forte qu'en France. Car EDF exploite au maximum le personnel, n'étant pas limité par la protection relative des agents d'EDF en France. De plus, à l'étranger, il n'y a pas les problèmes des frais envisagés liés aux centrales nucléaires qui arrivent en fin de vie, au traitement des déchets, etc.

En ce qui concerne la France, en revanche, les jeux ne sont pas faits. Ainsi l'UDF vient de se prononcer contre la privatisation (sauf pour l'international bien sûr) en considérant qu'il est « *difficile* » de confier le parc électronucléai-

consiste à rendre possibles les évolutions quand elles seront nécessaires et que les responsables les décideront ». C'est parfaitement clair, si les responsables le décident, EDF sera prête à la privatisation, Roussely s'en charge, et l'ouverture au capital privé la prépare.

En tout cas une chose est certaine, contrairement aux affirmations des responsables politiques et des économistes, EDF n'a nullement besoin des capitaux privés. Ce sont les capitaux privés qui ont besoin des profits d'EDF.

Correspondant LO

Limoges (Vienne)

## LES POMPIERS EN COLÈRE

Les propositions d'embauche de seulement vingt pompiers sur deux ans, alors que nous sommes déjà en sous-effectif, ont provoqué la colère chez les pompiers de Limoges. Il faudrait en effet 40 embauches sur deux ans.

Avec ce manque de personnel, les pompiers ne pourront pas être détachés pour faire les formations indispensables pour le travail et le déroulement de leur carrière.

Pour essayer de masquer ce sous-effectif, l'administration réduit les effectifs la nuit en donnant les jours RTT surtout sur les services de nuit.

A l'appel de la CGT et de l'UNSA, nous avons fait plusieurs actions. A commencer par le 17 décembre quand, perchés sur les échelles, nous avons suivi le Conseil d'administration présidé par un conseiller général socialiste. Le président du

Conseil général et le maire de Limoges, tous deux socialistes, siègent aussi au Conseil d'administration.

Le 7 janvier, à 120, nous sommes allés à une réunion de la direction. Une compagnie de CRS nous attendait.

La direction a un peu reculé, mais le manque de personnel n'est pas résolu, et l'inquiétude est énorme quant à la qualité du service rendu.

Pourtant de l'argent est dépensé sans compter : au moins 40 millions de francs pour faire plus de 2000 m<sup>2</sup> de bureaux pour l'état-major. Par contre, de l'autre côté, le budget de fonctionnement sera amputé de 2 millions de francs (soit par exemple deux fourgons et une ambulance) pour financer la réduction du temps de travail nous dit-on.

Affaire à suivre...

Sèvres (Hauts-de-Seine)

## LA MUNICIPALITÉ REVIENT SUR LES ACQUIS DU PERSONNEL

A Sèvres, dans les Hauts-de-Seine, début décembre, la municipalité dirigée par le maire RPR, François Kosciusko-Morizet, annonçait aux 350 employés concernés qu'elle revenait sur l'acquis que constitue le système des jours d'ancienneté. Elle les intégrait dans ses calculs du temps de travail effectif. Résultat, selon elle, les 35 heures étaient déjà appliquées !

Jusqu'à présent, l'horaire hebdomadaire est de 36 heures. Logiquement, passer aux 35 heures, c'est 12 minutes en moins de travail par jour ou, ce qui est majoritairement souhaité, six jours et demi de congés en plus par an, pour tous, avec au minimum dans les deux cas, 12 embauches. Et encore, ce minimum serait loin du compte tant, dans bien des secteurs, comme par exemple celui de la garde des cantines, le manque d'effectifs est déjà évident. Mais là-dessus, silence absolu de la mairie.

Dans un premier temps, certains employés ne savaient que penser des propositions de la mairie mais, progressivement, des informations venant d'autres collectivités des Hauts-de-Seine ont commencé à circuler : à Clamart, par exemple, après deux jours de grève du personnel, la mairie a

promis la création de vingt emplois ; à Colombes, la création de quinze postes permanents a été annoncée. A chaque fois, une réduction annuelle du temps de travail accompagnait ces emplois. Tout cela était certes insatisfaisant mais, à Sèvres, la municipalité n'entendait même pas faire ces quelques gestes.

Croyant faire passer son projet sans difficulté, la municipalité a organisé une réunion, le 18 décembre, à laquelle nous étions tous conviés. Très vite, sous le flot des réactions, la maire adjointe et le secrétaire général ont changé de ton et ont déclaré que nous pourrions conserver nos acquis. Notre revendication des six jours et demi de congés supplémentaires était soudain qualifiée de légitime... mais toujours rien n'était annoncé côté embauches.

A l'heure actuelle, une pétition de la CGT circule parmi le personnel pour exiger une réelle réduction du temps de travail de 36 à 35 heures, avec le maintien du système des jours d'ancienneté ainsi que les créations de postes nécessaires. Certains chefs d'équipe n'ont pas hésité à la signer. Comme quoi la mairie n'en a pas fini avec le personnel si elle tente de nous imposer son projet.

## À l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

### UN PROTOCOLE D'ACCORD INACCEPTABLE

Mardi 22 janvier à Paris était le jour où les syndicats étaient appelés à signer le protocole d'accord sur les 35 heures avec la direction de l'AP-HP (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris). Cet accord est une copie conforme au protocole Guigou, laissant toute latitude aux différents hôpitaux de l'AP-HP pour la mise en place concrète. Copie tellement conforme qu'il supprime les quelques jours de congés supplémentaires dont bénéficie le personnel depuis de nombreuses années.

Le personnel était appelé à manifester devant le Siège le jour de la signature. Un millier se sont rassemblés pour crier leur refus de ces « 35 heures galère », sans illusion car sachant que trois syndicats avaient d'ores et déjà décidé de signer.

Si, comme en octobre-novembre dernier, la mobilisation reste minoritaire à l'AP-HP, cela pourrait changer lorsque les directions de chaque hôpital annonceront dans les jours qui viennent au personnel dans les services leurs projets concrets de réduction du temps de travail.

## Services d'Urgences

### L'URGENCE EST D'EMBAUCHER

Chaque année et bien des fois dans l'année, les services d'urgences des hôpitaux sont surchargés, voire débordés. Cette année, avec les épidémies hivernales et la grève des gardes des médecins généralistes du privé, la charge de travail des urgences aurait augmenté de 15 à 20%. Bernard Kouchner, ministre de la Santé, a annoncé vendredi 18 janvier des mesures paraît-il énergiques pour faire face à ce scandale.

Prudemment, un « comité national des urgences » devrait être constitué pour étudier l'aménage-

ment de la réduction du temps de travail dans les services d'urgences. Comme disait Clemenceau : « Quand je veux enterrer un problème, je crée une commission. »

Une mesure du même ordre mais décentralisée est que le ministre s'est engagé à écrire aux directeurs d'hôpitaux afin que, dans chaque établissement, ils organisent une réunion des services d'urgences et des autres services afin d'augmenter les capacités de consultation des urgences et le nombre de lits disponibles.

A aucun moment Kouchner n'a envisagé la création de postes et de moyens nouveaux. Autrement dit, son projet est de demander aux responsables de tous les services de repasser des médecins, du personnel, des lits et des locaux aux urgences. Il sait pourtant que tous les services des hôpitaux manquent

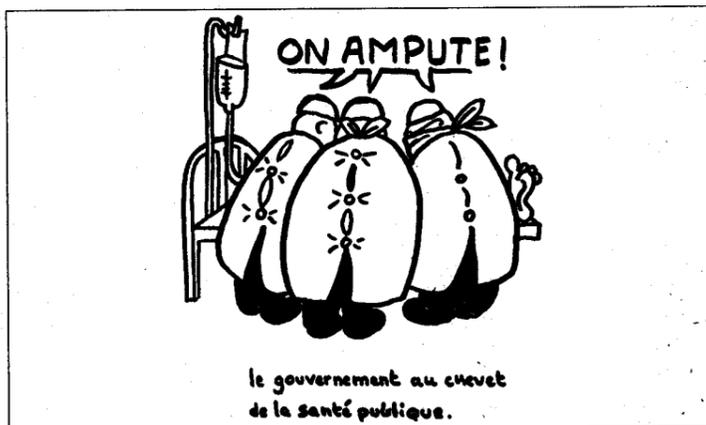
de personnel et de moyens.

La situation des services d'urgences est plus que préoccupante. Mais les propositions de Kouchner sont pure provocation. Sa proposition revient à prétendre que tous les services hospitaliers ont trop de locaux, de lits et de personnel soignant. Ce qui est d'une part se moquer du monde. Et ce qui est d'autre part une ineptie car les urgences sont une chose, mais après avoir reçu les premiers soins aux urgences, où seront donc aiguillés les malades pour lesquels une hospitalisation, voire une opération, est nécessaire ?

L'embouteillage aux urgences se voit trop. Kouchner veut le remplacer par des malades entassés dans les services où cela se voit moins et, si on ne peut les soigner correctement, tant pis pour eux. Ils n'avaient qu'à aller se faire soigner dans les cliniques privées, pour lesquelles Kouchner a du fric.

Spécialiste des acrobaties verbales qui ne coûtent rien : voilà comment un ministre du gouvernement de ladite gauche plurielle « s'occupe » des services publics les plus essentiels pour la population.

Vincent GELAS



### Centre hospitalier Esquirol Limoges (Vienne)

Au Centre hospitalier Esquirol de Limoges, la direction et la CFDT ont signé un protocole d'accord sur la réduction du temps de travail (RTT) revenant sur la plupart des acquis et que le personnel soignant dans son écrasante majorité refuse de voir appliquer, comme nous l'avons déjà relaté (LO n°1747 du 18 janvier).

A l'assemblée générale du 17 janvier, 150 personnes (une grosse majorité de soignants dont les deux tiers de très jeunes infirmiers) ont voté la grève reconductible jusqu'au 25 janvier (date du Conseil d'administration). Un « collectif de

## EN GRÈVE RECONDUCTIBLE

direction de la grève » de 41 membres a été élu par l'assemblée générale (des militants et syndiqués CGT et FO, des ex-militants CFDT, mais surtout beaucoup de jeunes infirmiers non syndiqués). Il a été voté deux manifestations : une le 23 janvier lors de la réunion du Comité technique d'établissement (CTE), une le 25 lors du Conseil d'administration.

Les surveillants-chefs et la direction tentent d'intimider les grévistes en les assignant abusivement, en les menaçant de sanctions lorsqu'ils débrayeront quand même ou refusent de faire plus que le minimum de soins.

Malgré cela, les soignants se

débrouillent pour débrayer quelques heures à tour de rôle, tout en assurant l'accueil, l'accompagnement psy et les soins aux malades. Des groupes du collectif interviennent dans les unités de soins lorsque de trop gros problèmes de pression se posent.

Le Centre hospitalier Esquirol est pour l'instant le seul hôpital de la région Limousin à suivre le mot d'ordre national de grève reconductible. Aussi, dans les réunions du collectif, on débat de sortir de l'hôpital et de s'adresser aux autres établissements, mais une fois la grève bien implantée sur Esquirol. Car il faut établir des liens et gagner à la lutte les services logistiques qui ne sont pas en grève.

Correspondant LO

### Hôpital de Carcassonne (Aude)

## EN GRÈVE CONTRE LES 35 HEURES BIDON

L'hôpital de Carcassonne compte 1 300 salariés dont 250 contractuels. Comme dans de nombreux hôpitaux en France, l'application des 35 heures est envisagée dans des conditions telles que le personnel s'est mis en grève reconductible depuis le 14 janvier 2002 à l'appel des syndicats FO et CGT. Et le 21 janvier, lors de la grève nationale appelée par les syndicats CGT, FO, SUD et CFTC, l'assemblée générale a regroupé plus de 500 personnes et décidé la mise en place de piquets de grève ainsi que le blocage administratif.

Les 4% de créations d'emplois que propose l'Agence Régionale d'Hospitalisation (ARH) sont très loin de compenser les 11,5% de baisse des horaires hebdomadaires. Les syndicats FO et CGT demandent 135 créations de postes, l'ARH n'en propose que 14 en 2002, et un total de 54 sur trois ans ! Quand on sait que le personnel cumule déjà

50 000 heures supplémentaires par an pour faire face à la charge de travail, on voit bien que l'on fonce tout droit dans le mur.

En plus de cela, la direction profite de l'occasion pour s'attaquer à des acquis locaux : intégration des trois jours fériés locaux (journées du maire) dans les jours de RTT, suppression de la demi-heure de repas dans le décompte du temps de travail. La direction propose seulement 10 jours de RTT alors qu'à Narbonne, elle en propose 19 d'entrée de jeu...

La colère ne faiblit pas. Régulièrement, des assemblées générales rassemblent 400 personnes dans le hall de l'hôpital. Jeudi 17 janvier, le personnel s'est rendu au péage de Carcassonne-Ouest pour s'adresser à la population. Samedi 19, ils étaient une quarantaine pour faire signer une pétition sur le marché : 1 300 signatures recueillies en trois heures ! Le 21 janvier, l'assemblée a réuni plus de 500 personnes.

L'imprévoyance du ministère n'est pas une conséquence de son incompétence : elle est délibérée. En effet, tout le monde sait qu'il faut trois ans et demi pour former des infirmières. Il était possible d'anticiper sur la situation qu'allait amener l'application des 35 heures. Aujourd'hui, les autorités voudraient convaincre personnel et population que les revendications légitimes des hospitaliers sont irréalistes. Mais il est évident que le réalisme, y compris du point de vue de l'obtention d'un service de santé efficace à l'hôpital, est bien plutôt du côté des grévistes.

Correspondant LO

### Hôpital psychiatrique Sainte-Anne (Paris)

## LE DIRECTEUR PROVOQUE LA COLÈRE

« Les acquis, c'est un mot que je ne connais pas ! » Devant 300 grévistes, le directeur de l'hôpital Sainte-Anne a lancé de nouveau cette phrase, lundi 21 janvier. Il parlait de nos 35 heures, et non de son logement de fonction ! Une façon d'engager les négociations locales avec les syndicats qui ne pouvait évidemment que soulever le mécontentement.

Le mardi 15 janvier, une assemblée de 180 salariés, ce qui est beaucoup dans cet hôpital, avait voté la grève pour le 21 janvier. Le jour prévu, 300 personnes à l'assemblée du matin et 320 à celle de l'après-midi ont voté la grève jusqu'au jeudi suivant, en attente de la proposition du directeur.

Les revendications adoptées par les grévistes sont 10% d'embauches immédiates, le maintien pour tous des jours accordés au

titre des fériés et des congés d'hiver, le maintien du temps de chevauchement des équipes ainsi que des pauses et du temps de repas intégré, la possibilité de prendre chacun ses jours de réduction du temps de travail (RTT) quand on le souhaite.

Bien décidés à se faire entendre, les grévistes ont circulé en manifestation d'un pavillon à l'autre de l'hôpital et ont imposé au directeur qu'il sorte de ses bureaux pour s'ex-

pliquer. Ils sont ensuite partis faire approuver les revendications dans les services qui s'affichent presque tous en grève.

Ce qui ressort nettement, c'est le rejet de la journée de 7h30 au lieu de 8 heures, car cela ne diminuera pas la fatigue journalière, vu la charge de travail et les temps de transport. Tout le monde veut de vraies journées de récupération à prendre au choix.

**Faiencerie  
de Vitry-le-François  
(Marne)**

**EMPLOIS MENACÉS,  
SALAIRES VOLÉS!**

Sarreguemines Bâtiment, l'entreprise qui possède l'usine de Vitry-le-François (380 salariés) où sont fabriqués des sanitaires et l'usine de carrelage de Sarreguemines en Moselle a déposé le bilan le 21 décembre. Le 8 janvier 2002, le tribunal de commerce de Paris a placé l'usine en redressement judiciaire. Un administrateur a été nommé. Et dans trois mois, s'il n'y a pas de repreneur, c'est la liquidation pure et simple, et le chômage pour les salariés.

Les représentants de la direction parlent de pertes, sans d'ailleurs avancer aucun chiffre. Par contre, ce que nous pouvons contrôler, nous travailleurs, c'est que depuis des années, la production n'a pas diminué. Les cadences ont au contraire augmenté dans tous les secteurs, la direction nous obligeant parfois à travailler six jours sur sept. Le samedi 12 janvier encore, après que le redressement judiciaire été prononcé, la direction a fait travailler en heures supplémentaires dans plusieurs secteurs!

**Salaires versés aux cadres  
mais pas aux ouvriers**

Autre scandale : la paye de décembre des ouvriers n'a pas été versée. Elle ne devrait l'être qu'à la mi-février ! C'est évidemment catastrophique. Et pour comble de cynisme, le directeur de l'usine a reconnu que les salaires de cadres (et le sien) avaient bien été versés le 30 décembre. Ce sont donc les mêmes cadres qui viennent ensuite expliquer aux ouvriers que ça va mal, qu'il faut patienter et qui leur proposent d'aller mendier à la mairie ou aux services sociaux.

Les banquiers, eux, ont comme tous les patrons un coffre-fort à la place du cœur. A un travailleur qui demandait un crédit de 4000 F, il a été réclamé 500 F d'intérêts; intérêts que touchent bien évidemment les actionnaires du groupe qui, cette année, mal-

gré les difficultés, ont eu droit à des dividendes.

**Une intersyndicale  
qui se fait porte-parole  
de la direction**

Côté syndical, FO est la seule section à dénoncer et à s'opposer à toutes les attaques sur les emplois et les salaires, car la CGT de l'usine a malheureusement fait le choix inverse.

Le 7 janvier, jour de la reprise, les délégués CGT ont prêté main forte à la direction pour empêcher un groupe de travailleurs qui faisait un piquet à l'entrée, d'organiser un rassemblement. Le soir, ils ont conclu une alliance avec la CGC, dont le représentant dans l'usine est le cadre le plus détesté des ouvriers. C'est en particulier lui qui s'était illustré l'an passé en agressant violemment la déléguée syndicale FO qui discutait avec des ouvriers de son secteur.

Eh bien, c'est lui que la CGT, pourtant majoritaire au CCE, a choisi comme représentant des salariés, chargé de suivre l'ensemble de la procédure de redressement.

Pour l'instant, la préoccupation concrète de cette prétendue intersyndicale est de dissuader les ouvriers de se rassembler, de réclamer des comptes et le paiement de leur salaire. Un tract signé des Unions locales CGT, CGC-CFDT écrit : « Dans l'immédiat, nous vous demandons, en accord avec votre intersyndicale, de poursuivre votre activité professionnelle NORMALEMENT. Durcir le mouvement dans l'état actuel freinerait l'élan d'un éventuel repreneur. » Le patron n'en demande pas plus!

Et pourtant, dans cette atmosphère où domine la crainte, une minorité de travailleurs entend ne pas se laisser intimider, sachant que tôt ou tard la colère des travailleurs explosera. Il faudra alors que les ouvriers aient d'autres objectifs que la morne résignation dans laquelle aujourd'hui leurs prétendus représentants veulent les confiner.

Correspondant LO

**Selnor Lesquin  
(Nord)**

**LA RAGE  
D'AVOIR ÉTÉ TROMPÉS**

Beaucoup de salariés de la Selnor voient la décision du tribunal de confier la reprise des usines Brandt au groupe israélo-espagnol Elco-Fagor plutôt qu'au groupe turc Arcelik-Beko comme préparant la fermeture à court terme de leur entreprise qui ne conserverait que 150 emplois sur 643.

Les illusions sur les effets bénéfiques de la reprise par Arcelik avaient été entretenues par Martine Aubry. Et la plupart des responsables syndicaux avaient convaincu les salariés de travailler jusqu'au bout, dans le calme, pour ne pas faire fuir le repreneur.

Elco annonce vouloir garder 4 197 salariés sur les 5311, mais seulement 150 sur les 643 à la Selnor, avec un contrat temporaire de sous-traitance pour 494 autres salariés. De son côté, Arcelik proposait de ne maintenir que 3 837 emplois, avec la reprise quasi intégrale de la Selnor. Deux autres groupes étaient sur les rangs, avec des propositions de reprise du personnel encore plus limitées.

Mais, quel que soit le repreneur, tous sont capables d'ici quelques mois de licencier sous un prétexte quelconque pour ne conserver que la marque. Et ce n'est pas sur le gouvernement que les salariés pourront s'appuyer pour faire respecter les quelques engagements pris par les patrons. La seule valeur sûre, c'est la détermination des travailleurs et leur volonté active de faire payer les patrons.

Une majorité des salariés de la Selnor disent que maintenant ils n'ont plus rien à perdre, qu'il

va falloir se battre. Bien peu comptent encore sur cette gauche qui avait privatisé Thomson deux jours avant Noël 1992.

Quant à Martine Aubry, candidate aux élections législatives dans la circonscription, elle a pu voir à la télévision des salariés

déchirer leurs bulletins de vote et dénoncer ses promesses. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, a déclaré au Parlement qu'il « veillera à la réindustrialisation » de la Selnor. Un engagement déjà pris par Martine Aubry... avec le résultat que l'on voit.

**Lille Les promesses  
de Martine Aubry  
n'engagent que ceux  
qui y croient**

Le jour de la cession de Brandt, Martine Aubry devait se rendre à l'entreprise Selnor pour recueillir le fruit électoral de ses efforts qui avaient consisté à faire venir un industriel n'attendant que ce moment pour s'enrichir des dépouilles de Brandt. Mais elle a préféré rebrousser chemin plutôt que d'affronter les questions et les propos peu amènes des salariés.

La même Martine Aubry devait se rendre au conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Lille. C'était le jour des vœux du maire, mais c'était aussi un jour de mobilisation du personnel contre l'application, sans embauches suffisantes, de sa loi dite des 35 heures. Comme en septembre 2001 elle s'était déjà fait huer dans les mêmes circonstances, on ne l'a pas vue passer.

Quant aux anciens salariés de la Laimière, licenciés lors de la fermeture de l'usine en janvier 2000, auxquels l'ex-ministre de l'Emploi d'alors avait promis : « Tout sera

fait pour que des solutions soient trouvées pour toutes les personnes », ils peuvent eux aussi constater ce que valent ses promesses. Aujourd'hui au moins 54 d'entre eux sont toujours sans emploi. 21 autres n'ont droit qu'à l'ACA (allocation chômeur âgé) avec, comme misérable revenu, 60% du Smic jusqu'à la retraite. Et la mairie de Roubaix en a embauché 33 en CEC (contrat emploi solidarité consolidé d'une durée de cinq ans).

Ceux qui entendent Martine Aubry promettre des emplois se souviennent qu'avant d'être ministre, puis maire « socialiste », elle fut bras droit de Gandois (le prédécesseur de Seillière à la tête du syndicat patronal) à la direction du groupe Péchiney. Elle y a contribué à fermer l'usine de Noguères (64), ce dont elle se revendiquait encore il y a un an et demi devant les délégués de l'usine Lever d'Haubourdin en cours de fermeture. Ils sauront à quoi s'en tenir.

**Arcelor-Sollac  
Biache-Saint-Vaast  
(Pas-de-Calais)**

**LES  
SIDÉRURGISTES  
SE MOBILISENT**

Mercredi 16 janvier, environ 250 salariés sont venus à Dunkerque empêcher la tenue d'un Comité central d'entreprise de Sollac, qui devait discuter de la fermeture de leur usine avec 430 suppressions d'emplois. Quelques dizaines de militants syndicaux de Sollac Dunkerque, Sollac Mardyck et de l'union locale CGT de Dunkerque sont venus les soutenir.

Ils ont envahi la salle de réunion et exprimé ce qu'ils pensaient des licenciés. Le directeur de Sollac Atlantique est resté silencieux.

Au bout de deux heures d'occupation, la réunion a été annulée et reportée au 28 janvier. Tous les manifestants se sont ensuite rendus au restaurant d'entreprise de Sollac Dunkerque. Un responsable de la CGT a pris la parole pour dire que

les sidérurgistes de Dunkerque étaient aussi concernés par les restructurations envisagées par le groupe Arcelor. Une nouvelle prise de parole a été organisée au parking des bus, au changement de postes. Les bus de l'après-midi ont été bloqués une demi-heure, ce qui a quelque peu désorganisé la relève dans les ateliers.

Nous sommes prêts pour la suite.

Le canal carpien, un canal qui draine le fric

Le syndrome du canal carpien, qui est désormais en France la première cause de maladie professionnelle indemnisée, se manifeste par des douleurs intenses dans la main, une incapacité plus ou moins grande à se saisir des objets, voire une paralysie partielle de la main.

Selon un spécialiste de l'Institut national de la Recherche et de la Sécurité, cette maladie, qui touchait il y a encore peu de temps surtout des femmes au moment de la ménopause et due à des modifications hormonales associées, devient maintenant une affection fréquente chez les hommes de trente ans insérés dans la vie active et est due, dans ce cas, au traumatisme de mouvements du poignet répétés de façon trop intensive.

Chaque année, depuis les années 1990, le nombre de syndromes du canal carpien chez des sujets jeunes et actifs augmente. Aux USA, 5% de la population en sont atteints.

Un chef de service de l'hôpital Bichat déclarait récemment (*Le Monde* des 19 et 20 janvier): «Le souci des cadences, l'exigence de rentabilité, un temps de travail plus concentré - même si l'on est passé aux 35 heures - sont autant de facteurs agissant défavorablement sur la main et le poignet».

En somme, les technologies modernes, épargnant paraît-il des efforts physiques, ont des conséquences néfastes sur la santé des travailleurs à cause de l'organisation du travail et surtout de la pression incessante pour produire plus qui est faite sur tous les travailleurs manuels (c'est même le cas de ceux qui travaillent sur ordinateur).

Alors, guérir la société de la course au profit, la guérir de tout ce que lui inflige l'existence du système capitaliste, c'est vraiment... une urgence médicale!

Nelly MEYER

Airbus

Airbus supprime 6 000 emplois

LES LICENCIEMENTS

VOLENT BAS... PAS LES PROFITS

Airbus a annoncé 6 000 suppressions d'emplois, dont 4 000 parmi ses sous-traitants et dans les sociétés d'intérim qu'elle emploie. Sa direction invoque la suite des attentats de New York et Washington, la concurrence de Boeing...

Pourtant, en 2001, Airbus a annoncé de bons résultats commerciaux puisque, l'année écoulée, le constructeur aéronautique a, une nouvelle fois, plus vendu que Boeing. D'ailleurs sa direction l'affiche: depuis 1994, Airbus prend plus de commandes et pour des sommes plus importantes que Boeing, au point d'être devenu le leader mondial du secteur, avec 50 à 60% de parts de marché. Et même en tenant compte de récentes annulations de commandes de compagnies aériennes ayant des difficultés, ledit carnet de commandes assure encore... cinq ans de production à Airbus!

Et l'on n'entend pas s'en plaindre Lagardère, le patron de Matra, auquel l'Etat français a fait cadeau, pour presque rien, d'une place de choix dans le capital d'EADS, la société qui récolte le gros des profits d'Airbus car elle en détient 80% du capital.

L'Etat français a gardé, on le sait, de gros moyens de pressions sur Airbus, consortium public européen récemment privatisé, dont le siège est situé à Toulouse, dont le PDG est français... et le financement toujours en partie public. Mais Jospin laisse Airbus licencier. Exactement comme quand, à peine élu, il avait laissé Renault licencier les travailleurs de Vilvorde.

Et si Jospin s'appête à terminer son passage au poste de Premier ministre de la même façon qu'il l'avait inauguré, c'est que, de

Renault à Airbus, en passant par Michelin, AOM, Lu-Danone et combien d'autres plans massifs de suppressions d'emplois, ce gou-

vernement est comme ses prédécesseurs: à la botte du patronat.

Pierre LAFFITTE



Un PDG cynique et menteur

«Il n'y aura pas de licenciements secs» a osé prétendre Noël Forgeard, PDG d'Airbus.

Pas de licenciements? Mais, même si Forgeard affirme que «ce n'est pas nécessaire pour le moment», il a ajouté «ne pas en écarter l'hypothèse». Et encore, ne parlait-il que du seul personnel employé directement par Airbus car, outre le millier de démissions et de

départs en retraite qu'il compte ne pas remplacer, il a précisé qu'il va supprimer (comment, sinon par des licenciements, déguisés ou non?) l'équivalent d'un autre millier de postes parmi les emplois à temps partiel.

Mais surtout, qu'est-ce donc sinon des licenciements secs, quand la direction d'Airbus annonce qu'elle veut supprimer quatre mille autres postes, ceux d'intérimaires ou de sous-traitants? Ces travailleurs n'ont certes pas le «logo» Airbus sur leur bleu, leur blouse ou leur bulletin de paie, et sans doute des conditions de salaire et de travail plus défavorables que ce qu'est censé garantir le statut de personnel Airbus. Mais ces milliers de salariés travaillent pour Airbus, sur des projets et dans des locaux d'Airbus, cela depuis des mois, et même depuis des années pour cer-

tains. C'est Airbus qui les exploite et va les jeter à la rue. Mais, juridiquement, parce que leur fiche de paie porte le nom d'une entreprise d'intérim ou d'un sous-traitant, les patrons d'Airbus feignent d'ignorer ces licenciements dont ils sont pourtant les seuls responsables. Sans oublier ceux, encore plus nombreux, que cela va provoquer en cascade parmi les 1 500 fournisseurs dans 27 pays différents où Airbus se vante d'être présent.

Airbus n'est pas seul à procéder de la sorte, toutes les grosses sociétés «externalisent» une bonne partie de leurs activités, tout en empêchant les profits. Cela leur permet de dissimuler, bien mal, les ravages qu'elles font parmi les travailleurs. Cela n'en rend pas la réalité moins révoltante.

AIRBUS ET L'AMÉRIQUE

Pour présenter comme «inévitables» ses suppressions d'emplois, le PDG d'Airbus a, bien sûr, évoqué les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, et leur suite: l'annulation de commandes par des compagnies aériennes en faillite, les énormes subventions de l'Etat américain à son rival Boeing.

En fait, depuis des semaines et des mois, les dirigeants des entreprises aéronautiques et aériennes européennes ne cessent de broder sur ce thème... pour obtenir, eux aussi, des subventions tout en licenciant.

Mais, lors de sa conférence de presse du 17 janvier, le PDG d'Airbus s'est gardé - car cela aurait fait tache dans son tableau - d'évoquer les perspectives d'un gros contrat outre-Atlantique, dont, en d'autres temps,

il se serait vanté. Mais, comme ces choses-là finissent par se savoir, et qu'il vaut mieux que les actionnaires et milieux d'affaires n'en ignorent rien, quelques jours plus tard, le 22 janvier, un quotidien économique français, *La Tribune*, titrait: «Airbus veut s'inviter à un appel d'offres pour l'US Air Force». Le journal précisait que la commande porte sur cent avions (entre la moitié et le tiers de ce qu'Airbus engrange comme commandes dans une «bonne» année commerciale) et que, comme Airbus fait une offre de prix très nettement inférieure à Boeing, elle est bien placée pour rafler la mise.

Airbus «dégraisse» (ses effectifs), mais cela ne l'empêche pas d'avoir de bonnes chances de s'empresser de commandes et de bénéfices.

Airbus A-380

L'ÉTAT AVANCE 1,6 MILLIARD D'EUROS AUX PATRONS

L'Etat va avancer le tiers des 4,8 milliards d'euros que les industriels français devraient investir dans le futur avion Airbus A380. Le ministère des Transport et celui des Finances sont en train d'achever le montage financier qui consiste à avancer 1,63 milliards d'euros (soit plus de dix milliards et demi de francs) aux patrons concernés.

Les dirigeants d'Airbus et d'EADS (l'ex-Aérospatiale, vendue pour une bouchée de pain par l'Etat à Lagardère) protestaient depuis quelques semaines parce que la France était en retard pour promettre cet argent. Alors que l'Allemagne et la Grande-Bretagne, elles, ont déjà accepté de payer.

En principe il ne s'agit pas d'un cadeau mais d'une avance. L'Etat fournit l'argent et se fait rémunérer, chaque année, aux taux pratiqués sur les marchés financiers.

Mais cela soulève deux questions. Est-ce que l'Etat ne va pas par ce moyen, au fil des années et des remboursements, faire des

cadeaux en acceptant de diminuer les taux?

D'autre part, puisque l'emprunt se fait, soi-disant au taux du marché, pourquoi les constructeurs d'Airbus A380 ne s'adressent-ils pas directement au marché financier?

Ne serait-ce pas parce qu'ils craignent que les banquiers soient rétifs à lancer leurs capitaux dans l'aventure de l'Airbus A380, surtout dans le contexte actuel de crise de la construction aérienne?

Tandis qu'en cas de difficultés financières, et bien l'Etat ne récupérera pas tout ou partie de l'argent, et cela ne sera d'ailleurs pas la première fois!

Voici donc les contribuables associés à un projet qui ne les concerne pas, et pour lequel ils n'ont été ni informés ni consultés. Ils sont en quelque sorte «caution» des avionneurs, pour le pire.

Et en cas de «meilleur» ils pourront toujours regarder en l'air passer les avions.

A. V.

## Valéo

## Pour enrichir Seillière et la famille de Wendel

# DES LICENCIEMENTS PAR MILLIERS

Vendredi 11 janvier, l'équipementier Valéo a annoncé la suppression de 5 000 emplois dans le monde, soit 7% de ses effectifs. 2 500 salariés sont concernés en Europe, dont 1 440 en France. Valéo est loin d'être un groupe qui se porte mal : au cours des quinze dernières années, son chiffre d'affaires a été multiplié par 5 ; quant à la production automobile, elle a encore progressé de 5,7% en France l'an passé !

Mais Valéo a été racheté il y a quelques années par le groupe financier de la famille de Wendel que dirige le baron Seillière, président du Medef, au magnat italien De Benedetti, patron d'Olivetti. Seulement si la famille De Wendel et sa holding la CGIP achètent des entreprises, ce n'est pas, comme ose le prétendre sans rire le porte-parole de la famille Seillière, pour développer la production et

« faire leur métier d'industriel », c'est simplement, à l'image de tous les patrons, pour faire de l'argent, le plus vite possible et par tous les moyens, y compris en rayant des usines de la carte et en licenciant par milliers.

Ce n'est malheureusement pas le premier plan de réduction d'effectifs du groupe, et sans doute pas le dernier.

Depuis des mois, toute la presse économique l'a relaté, la famille De Wendel voudrait revendre à un bon prix, avec une bonne plus-value, ses participations dans Valéo. Pour empocher ce bonus, alors que l'entreprise annonçait des larges bénéfices, Seillière avait envisagé un plan de fermeture de dizaines d'usines avec des dizaines de milliers de

licenciements. C'était le meilleur moyen, tout le monde le reconnaissait, pour faire monter au sommet le prix des actions, pour les plus grands profits de toute la petite famille De Wendel.

Seulement, sur ces entreprises, la famille et Seillière ont eu à faire face au scandale public de la faillite d'Air Liberté dont ils étaient aussi

les actionnaires majoritaires. Avec l'aide du gouvernement et du ministre des Transports, Seillière a pu se dégager en douceur et se faire un peu oublier, mettant notamment en attente les attaques contre les salariés de Valéo.

Mais aujourd'hui les actionnaires sont impatients de voir grimper encore plus les dividendes accumulés de la famille De Wendel. Et ce sont les salariés qui se retrouvent menacés dans leur existence et à qui on demande de payer, par le chômage et peut-être la misère, l'appétit sans limites de ces parasites.

Eh bien non, mille fois non ! Non seulement les travailleurs sont en droit de se défendre, de ramener à la raison leurs patrons, mais il serait juste au bout du compte d'exproprier la nouvelle féodalité patronale de tous ses avoirs accumulés.



Manifester à Labastide-Saint-Pierre

• Labastide-Saint-Pierre (Tarn-et-Garonne)

## ILS FERMENT LES USINES COMME ON CLAQUE UNE PORTIÈRE

Plus de 600 personnes se sont rassemblées le samedi 19 janvier devant la mairie de Labastide-Saint-Pierre, une petite commune du Tarn-et-Garonne, pour protester contre l'annonce de la fermeture de l'usine de câblage automobile Valéo.

Les 460 salariés de l'usine de Labastide ont vu venir l'embrouille depuis plus d'un an. L'usine appartenait à l'époque à Sylea, une filiale de Labinal. Lorsque la Snecma a racheté le groupe Labinal l'an dernier, la Snecma a tout de suite revendu toutes les fabrications automobile à Valéo... qui a commencé à « dégraisser » comme ils disent.

Les directeurs de Valéo assurent, comme tout bon licencié qui se respecte, que le plan social proposera des solutions à tous. On sait ce que valent ces promesses : d'après les syndicats, au 18 décembre, sur les 300 licenciés de l'usine Valéo de Cahors, seulement 18 avaient trouvé un reclassement (dont certains dans l'usine de Labastide aujourd'hui visée) et 60 seraient en stage ou avec un emploi précaire !

C'est dire que l'émotion était

grande lors du rassemblement du samedi 19 janvier. Les syndicalistes qui se sont succédé lors des prises de parole ont été applaudies, notamment notre camarade de Lutte Ouvrière de Labinal, tout comme des représentants du PCF. Les interventions s'en prenaient aux licenciements, à la misère qui guette les familles populaires, à l'inertie complice du gouvernement, ou affirmaient la nécessité d'une riposte de l'ensemble des travailleurs. Il n'y a que le maire de droite de Cahors qui s'est fait siffler lorsqu'il a proposé comme remède... l'allègement des charges patronales. « Et combien il gagne le Seillière ? » lui a crié une ouvrière.

Dans l'usine, après une heure de grève unanimement suivie à l'annonce de la fermeture, le travail continue pour l'instant. Certains se raccrochent quand même au délai de 18 mois qu'annonce la direction, d'autant plus que certains chefs font courir le bruit qu'il faut travailler pour avoir toutes les chances de trouver un éventuel reprenneur.

Correspondant LO

• Valéo (ex-Renault) Dreux (Eure-et-Loir)

L'usine Valéo de Dreux qui emploie actuellement 337 personnes devrait voir ses portes fermer d'ici 18 mois au plus tard. Le prétexte avancé par la direction pour délocaliser sa production est une baisse de la production automobile et un coût de revient jugé trop important.

Cette fermeture annoncée est l'ultime étape d'une longue série de suppressions de postes. Implantée à Dreux en 1971, l'usine appartenait alors à Renault et produisait des câbles et des plastiques pour le constructeur automobile. Elle a compté jusqu'à 1 300 salariés dans les années 80.

En 1991, un premier plan conduisait à la suppression de 124 postes et 130 intérimaires étaient renvoyés. En 1994, 97 autres postes disparaissaient, puis 164 en 1996, entraînant la fermeture de l'atelier des plastiques. La direction déclarait alors que l'avenir de l'usine était le câblage.

En 1998, Renault décidait de se débarrasser de l'activité câblage et cédait l'usine au groupe Sylea-Labinal. Mais l'usine a continué de fabriquer des câbles électriques destinés en majorité à Renault pour ses modèles Kangoo, Espace et Clio. Elle fut ensuite rachetée en 2000 par Valéo, et prit le nom de Cablea. 90 emplois étaient alors transférés à Elancourt, dans les Yvelines, mais le directeur du personnel assurait que l'activité de production se poursuivait à Dreux et que l'objectif était de « garder tout le monde ».

## LE PATRON VEUT METTRE LA CLÉ SOUS LA PORTE

On peut mesurer aujourd'hui la valeur de ces promesses. La responsabilité de Renault et de Valéo est totale dans cette fermeture programmée, qui ne pourra manquer d'avoir des conséquences sociales importantes dans une ville déjà sinistrée par un taux de chômage important.

Plus de 250 salariés se sont retrouvés jeudi 17 janvier pour

manifestar leur colère dans les rues de Dreux, à l'appel de la CGT. Si dans un premier temps la direction locale avait parlé de 115 reclassements possibles, dès lundi 21 janvier un représentant de la direction générale a annoncé qu'il n'y avait aucun reclassement prévu. Immédiatement le travail a cessé et l'usine est restée paralysée toute la journée.

• Sylea-Valéo Bellegarde (Loiret)

## 121 SALARIÉS RISQUENT DE PAYER POUR UNE OPÉRATION FINANCIÈRE

L'usine Sylea de Bellegarde, dans le Loiret, est menacée de fermeture. Les 121 salariés, pour l'essentiel des femmes, y fabriquent des faisceaux électriques pour l'équipementier automobile Valéo dont Sylea est une filiale.

Cette menace arrive après que Valéo a fermé les usines de Vire dans le Calvados et de Cahors dans le Lot. Il lui reste quatre usines de fabrication de faisceaux électriques en France qu'il entend fermer en jetant à la rue les 1 400 salariés qui y travaillent encore.

Pour les ouvrières de Bellegarde, l'anxiété est grande car elles savent ce que valent les promesses de reclassement que Valéo leur avait faites. Des ouvrières de l'usine de Vire, en Normandie, avaient accepté d'aller tra-

vailer à Labastide-Saint-Pierre, dans le Tarn-et-Garonne. Et maintenant Valéo ferme aussi Labastide !

Alors, que vont devenir les ouvrières de Bellegarde, dans cette petite ville de 1 500 habitants, à 25 kilomètres de Montargis ? Que vont devenir ces femmes dont beaucoup travaillent depuis 15, 20 voire plus de 30 ans dans des conditions difficiles ?

La fermeture de l'usine est d'autant plus révoltante que la production a augmenté. Plus de vingt intérimaires travaillent aux côtés des 121 salariés car il fallait doubler la production pour un type de faisceau. Tous les salariés étaient dans la rue à Bellegarde, le samedi 19 janvier, accompagnés d'anciens ouvriers, de proches, pour dénoncer cette opération financière de Valéo.

**Peugeot - Mulhouse**  
(Haut-Rhin)

## UN ACCIDENT RÉVOLTANT

Mardi 9 janvier, à Peugeot-Mulhouse, un ouvrier intérimaire de 55 ans a perdu sa jambe, écrasée par la chute d'une poutre en acier de plusieurs tonnes alors qu'il aidait à son déplacement. Dans cet accident, tout est révoltant.

Le travail consistait à installer des robots de peinture ultra-modernes dans un nouvel atelier.

Pour cela il fallait déplacer des énormes poutres d'acier. Mais pour aller plus vite, on a fait utiliser aux ouvriers des moyens archaïques. Tout d'abord, ce travail avait été confié à une entreprise sous-traitante, qui elle-même l'a sous-traité à un cabinet d'études, qui l'a à son tour sous-traité à une autre entreprise, qui elle-même a embauché des intérimaires ! Au final, un intérimaire de 55 ans effectuait le travail.

Ensuite, pour économiser une journée de travail, il a été décidé de se passer des moyens

de manutention et de sécurité adaptés. On a fait ainsi poser plusieurs poutres de plusieurs tonnes et de 6 mètres de long sur les fourches d'un fenwick d'un côté et de l'autre sur des roulettes. C'est lorsque l'une d'elles a ripé que les poutres sont tombées.

Dans la cascade d'entreprises sous-traitantes concernées, tout le monde essaie de se défaire et au premier chef Peugeot. Il est pourtant le premier responsable.

A la télévision, on pourra continuer à voir sa publicité de la Citroën Picasso, dans un atelier de peinture ultra-moderne, propre et sans ouvriers, avec des robots en activité et sur un fond de chanson « je ne veux pas travailler... ». Un ouvrier intérimaire de 55 ans qui travaillait, lui, dans des conditions d'un autre âge pour installer ces robots a perdu une jambe.

Correspondant LO

**Ecospace - Peugeot**  
Sochaux (Doubs)

## LES TRAVAILLEURS NE SE LAISSENT PAS MANŒUVRER

Depuis l'accident qui a coûté la vie d'un ouvrier de l'entreprise sous-traitante Ecospace à Peugeot-Sochaux, le compacteur de cartons où il a été broyé est sous scellés. L'évacuation des trente tonnes de déchets quotidiens se faisait plutôt mal jusqu'à ce que, le 7 janvier, le patron d'Ecospace interdise sans explication de travailler aux 80 ouvriers de l'entreprise.

La direction d'Ecospace tentait de renégocier, à son avantage, le contrat de sous-traitance des déchets signé avec Peugeot en 1997 pour une production de 1 000 voitures par jour, alors que ce sont environ 2 000 véhicules qui sortent aujourd'hui. Les travailleurs ont compris que leur emploi était menacé à la fois par Ecospace, qui dénonçait le

contrat, et par Peugeot qui, sans état d'âme, commençait à chercher une autre entreprise.

Pour les ouvriers d'Ecospace, les deux directions sont responsables de la mort de leur camarade et des conditions de travail qui ont conduit à ce drame. Alors, le 7 janvier, quand ils découvrent que toutes les clés des fenwicks avaient été retirées, ils refusèrent de quitter les lieux comme le leur demandait leur patron. La direction Peugeot, elle aussi, tenta de les déloger, huissier à l'appui !

Le 9 janvier, avec l'aide de militants de la CGT de Peugeot, ils organisaient une assemblée générale et décidaient de s'adresser par tract à l'ensemble des ouvriers de Sochaux.

Le jeudi 10, la quasi-totalité des ouvriers, au cours d'une

conférence de presse, exprimaient leur volonté de se battre pour sauver les emplois.

La mobilisation des ouvriers d'Ecospace, la sympathie des ouvriers de Peugeot, et les centaines de tonnes de déchets qui s'amoncelaient, ont contraint Ecospace et Peugeot à reculer. Le 11 janvier, le directeur d'Ecospace, venu demander aux ouvriers de partir, fut violemment pris à partie puis, après un coup de fil de sa direction régionale qui s'était entendue avec Peugeot, il fit reprendre le travail le jour même !

Embrassades, cafés chauds, éclats de rire, les ouvriers fêtaient leur succès. Pour autant, ils restent vigilants, avec un moral regonflé à bloc, au cas où Ecospace et Peugeot leur sortiraient une nouvelle embrouille.

**Renosol (Snecma)**  
Corbeil (Essonne)

## LA DIRECTION A DÛ RECULER

En devenant, il y a six ans l'employeur d'une équipe de treize sous-traitants de la Snecma à Corbeil qui ramassent et conditionnent les copeaux métalliques de l'atelier, Renosol avait supprimé le paiement de primes, maintenant le salaire net des anciens par une seule « prime d'avantages acquis » qui restait figée.

Résultat : cinq nouveaux embauchés, venus au fil des années remplacer départs en retraites et démissionnaires, se retrouvaient avec un écart de revenu important, pour faire le même travail que les anciens. 1 200 F de moins en moyenne, avec des salaires de base du niveau du Smic, même en travaillant en équipe.

C'est cette injustice qui a motivé, à la rentrée de janvier, une grève de six jours de l'équipe des ramasseurs. Jeunes et anciens ont su trouver l'unité nécessaire à forcer le respect de leur employeur, Renosol, filiale de Vivendi, et de la direction locale de la Snecma. Ces deux patrons se rejetaient, comme d'habitude, la responsabilité de ne pouvoir - financièrement - satisfaire les revendications, le jour. Mais la nuit, main dans la main, ils s'organisaient pour tenter de saper le moral des grévistes. Directeur d'agence Renosol, fourche en main, et directrice du personnel Snecma,

flanquée d'un huissier, pour protéger les non-grévistes des réactions des ouvriers Snecma de l'équipe de nuit, ce beau monde tentait de dégager les machines-outils envahies de copeaux.

La ténacité des grévistes et la solidarité des travailleurs de la Snecma (plus de 8 000 francs collectés en soutien aux grévistes) ont eu raison des manœuvres des patrons. Si Renosol accordait seulement 1 000 francs de prime de fin

d'année, loin de la revendication initiale d'un 13<sup>e</sup> mois, l'obtention de 400 F de prime pour tous les nouveaux embauchés était ressentie par les grévistes comme une victoire. Et la satisfaction d'avoir su mener un combat collectif, que certains souhaitaient depuis des années, n'était pas pour rien dans le sentiment des grévistes de pouvoir reprendre le travail la tête haute.

Correspondant LO

**McDo Strasbourg-Saint-Denis**  
(Paris)

## LES GRÉVISTES RESTENT DÉTERMINÉS

Depuis le 24 octobre dernier, les salariés du McDo de Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, sont en grève pour exiger la réintégration de cinq de leurs camarades licenciés sous le prétexte d'avoir détourné de l'argent à partir d'opérations de caisse, mais en réalité pour avoir fait grève en solidarité avec un militant syndical menacé de licenciement parce qu'il avait demandé des élections de délégués du personnel et que ces employés entendaient se présenter comme candidats à ces élections.

Le meeting de soutien, tenu le 11 janvier à la Bourse du Travail à Paris, a réuni environ 150 personnes. Il a permis aux grévistes d'expliquer les motifs de leur mouvement et de témoigner de leurs conditions de travail. Des représentants d'autres McDo ont également pris la parole pour expliquer à leur tour les raisons qui les ont conduits à observer à leur tour des arrêts de travail.

Des jeunes du secteur de la restauration rapide, Quick, Pizza Hut, Fuente del Oro (restauration rapide à EuroDisney), ou d'autres en intérim ou en

contrats jeunes, ont raconté leurs conditions de travail et leur situation de précarité imposée par ce type de contrat dont abusent les employeurs avec la complicité du gouvernement.

Le comité de soutien, la CGT, des représentants d'autres organisations politiques ou syndicales ont exprimé tour à tour leur appui et leur solidarité, parmi lesquels la députée européenne de Lutte Ouvrière Armonie Bordes.

Parallèlement, les jeunes salariés de McDo continuaient leurs actions. Le McDo des Champs-Élysées se retrouvait à nouveau bloqué pendant une journée, celui de Saint-Germain connaissait plusieurs journées de grève et les grévistes de Strasbourg-Saint-Denis bloquaient d'autres restaurants parisiens.

Les grévistes sont toujours aussi déterminés à obtenir la réintégration de leurs camarades licenciés et ils appelaient à venir nombreux au Conseil des Prud'hommes, le jeudi 24 janvier, pour connaître la décision des référés concernant la demande de réintégration.

**Aventis Romainville**  
(Seine-Saint-Denis)

## La direction perd et fait la mauvaise tête

Lundi 21 janvier, près de 250 travailleurs d'Aventis, à Romainville, se sont rassemblés pour exiger de la direction qu'elle exécute le jugement de la cour d'appel de Versailles.

En effet, le mercredi 16, elle avait perdu son appel d'un jugement de référés à Nanterre. Elle devrait maintenant proposer des reclassements, et des mesures d'accompagnement, à tous les travailleurs qu'elle prétendait muter aux quatre coins de la région parisienne.

Si elle avait gagné, elle n'aurait pas traîné à imposer ses plans, qui sont pourtant refusés par les travailleurs. Mais, condamnée, elle fait traîner les choses et on ne sait toujours pas ce qu'elle va faire, y compris peut-être changer ses plans.

Si on devait compter sur l'Etat pour forcer les patrons à appliquer les jugements, cela pourrait durer longtemps. C'est pourquoi les travailleurs, de leur côté, ont décidé de faire pression.

Correspondant LO

## Électrocuté, il n'a même pas su qu'il n'atteindrait jamais le paradis auquel il croyait

A l'entrée du tunnel sous la Manche, le premier drame de l'année a eu lieu dans la nuit du 18 janvier : un caténaire a électrocuté un jeune réfugié, caché sur le toit d'un train, qui tentait ainsi de franchir le tunnel. Juste avant, la gendarmerie avait arrêté des dizaines d'autres réfugiés du camp de Sangatte qui tentaient de monter dans ce train.

Il y a peu, la Croix-Rouge a dénoncé la situation de ce centre « au bord de l'explosion » tant il y a de gens à s'y entasser. Depuis son ouverture en 1999, 35 000 personnes y ont vécu dans l'attente d'un passage clandestin, donc des plus risqués, en Angleterre.

Trois jours après ce nouveau drame, le ministre britannique de l'Intérieur et la ministre française de la Solidarité se sont retrouvés à Londres pour se concerter à propos de Sangatte. En fait, comme il fallait s'y attendre, loin d'eux l'idée de chercher à résoudre ce problème indigne de grands pays riches, ils n'ont fait que se congratuler de leurs actions respec-

tives, une pièce mal jouée pour se dédouaner vis-à-vis de l'opinion publique de part et d'autre de la Manche.

« Il s'agit d'un problème difficile pour le Royaume-Uni » que de faire face à ce flux d'immigrants, a affirmé la ministre de Jospin. Pauvre gouvernement anglais, c'est lui et pas les réfugiés qui est à plaindre ! Le gouvernement français « s'occupe des candidats à l'immigration » a répondu le ministre du travailiste Blair. Autrement dit, citoyens anglais, il n'y a pas de raison de s'émouvoir, le gouvernement français fait ce qu'il faut pour les loger, les nourrir... et les retenir !

Bref, des deux côtés de la Manche, les gouvernements se congratulent et ne trouvent personne d'autre à plaindre qu'eux-mêmes. Et, dans la foulée, ils ont décidé de ne rien changer à la situation dans laquelle ils laissent croupir les réfugiés de Sangatte. La presse ne dit pas s'ils ont pris le thé ensemble !

P. L.

## Robbe - La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne)

### INSALUBRITÉ... TOTALE ET SALAIRES NON PAYÉS

Les 32 salariés de Robbe, petite usine de la zone industrielle de Sept-Sorts, viennent d'occuper les locaux, suite au non-paiement des salaires de décembre et à la procédure de mise en liquidation judiciaire. Très déterminés, ils ont fait face à toutes les tentatives de casser leur mouvement de la part du patron.

On a pu découvrir alors une situation qui dépasse l'imagination : l'usine qui emploie surtout des femmes fait du traitement de surface sur des petites pièces de métallurgie (petites tours Eiffel souvenirs, par exemple).

Les conditions de travail sont épouvantables : bains de traitement sans aspiration, postes de dégraissages au trichlore chaud ou de vernissage sans masques, idem pour les postes de peinture au pistolet. Cuves de produits chimiques complètement rouillées avec fuites probables dans le sol, stockage douteux de poudres toxiques, matériel de levage oxydé, installations électriques en ruines présentant des risques d'électrocution et d'incendie, état

d'insalubrité général, y compris dans le réfectoire et les douches. Et, depuis plusieurs jours, plus de chauffage.

Des reportages télévisés nous montrent parfois des usines de Russie ou du Tiers Monde dans un état de délabrement identique. Eh bien, il y a la même chose beaucoup plus près, en Seine-et-Marne !

Enfin, en novembre déjà, bon nombre de personnes avaient reçu des chèques en bois. Ce n'était pas la première fois, le patron est coutumier du fait.

Ce monsieur roule en grosse voiture, mène grand train de vie, possède sept usines et se comporte de la même façon ailleurs. Ainsi, dans l'entreprise Artis à Monthermé, dans les Ardennes, une bonne partie des 54 salariés a vu les chèques de la prime de fin d'année rejetés, et les salaires de décembre non payés.

Le Medef et le baron Seillière peuvent pérorer sur l'entreprise et ses bienfaits, voilà la réalité de l'exploitation capitaliste.

## 5000 HOSPITALIERS MANIFESTENT DANS LES RUES DE RENNES

Alors que le personnel du Centre hospitalier universitaire de Rennes est en grève depuis le 17 décembre contre les conditions de la mise en place des 35 heures, la mobilisation vient de franchir une nouvelle étape avec la manifestation régionale qui s'est déroulée le mardi 22 janvier, et où près de 5000 agents venus des hôpitaux de la région ont manifesté dans la ville à l'appel des organisations syndicales régionales CGT, CFDT, FO, CFTC et SUD.

Dans tous les établissements, petits et grands, c'est la même chose. Les directions proposent des journées d'environ 7h30 alors que le travail, lui, ne diminue pas ! On comprend dès lors que, faute d'emplois en nombre suffisant, la réduction du temps de travail soit très largement perçue comme une nouvelle menace sur les conditions de travail. La manifestation était dynamique et colorée avec des slogans comme : « 45000 emplois, ça ne fait pas le poids, il nous faut ça au moins deux fois ». « Pour que les 35 heures ne soient pas un leurre, il nous faut des

emplois... et la RTT en journées » « La santé est malade, de l'argent pour la soigner ! »

Bien des agents étaient en tenue de travail couverte de badges et de slogans. Sur le parcours, la voie était ouverte par les ambulanciers du CHU venus avec leurs véhicules qui ont déjà participé à plusieurs « sorties » dans la semaine. Gyrophares et sirènes des ambulances contribuent à dynamiser les manifestations et à exprimer la colère d'un personnel hospitalier réputé habituellement plus tranquille.

Devant le bâtiment où siège l'Agence régionale de l'hospitalisation, un solide cordon de CRS nous attendait avec casques et boucliers. Cela a évidemment entraîné une certaine tension. Des œufs « additionnés » d'éosine ont volé et éclaboussé la façade du bâtiment et le crâne de quelques CRS. De cette journée, tout le monde retiendra surtout la masse des manifestants. Pour beaucoup, c'est du jamais vu pour une manifestation uniquement des hospitaliers. Sur le CHU, la mobilisa-

tion a également battu des records avec 52 % de grévistes et 1 000 personnes à la manifestation.

Nous sommes donc revenus bien déterminés à continuer la lutte pour obtenir les créations d'emplois qui font cruellement défaut dans tous les hôpitaux !

Nous avons profité de cette journée pour nous adresser, au nom du comité de grève et de l'intersyndicale du CHU, aux autres hôpitaux pour les encourager à se mettre aussi en grève. Dans le contexte actuel, le développement de la mobilisation dépend en grande partie de la volonté des organisations syndicales d'organiser ou non la suite. La mobilisation en cours montre que le malaise est profond et qu'il est possible de développer un mouvement d'envergure. Ce n'est pas acquis, car aucune des fédérations syndicales ne veut gêner le gouvernement et organiser une réelle riposte. Mais tout peut dépendre de la mobilisation des travailleurs des hôpitaux eux-mêmes.

Correspondant LO

## CHU Clermont-Ferrand

### 6<sup>e</sup> SEMAINE DE GRÈVE

La grève au Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand contre la mise en place du projet gouvernemental sur les 35 heures (voir articles précédents) dure depuis le 13 décembre dernier et elle se poursuit avec détermination.

Pour le moment, nous n'avons obtenu que quelques brouillilles puisque le directeur général se retranche derrière le protocole national dont nous voulons le retrait pur et simple.

La grève est votée et reconduite en assemblée générale à la quasi-unanimité. Les assemblées sont toujours fortes de 400 personnes en moyenne. Diverses manifestations et actions ont eu lieu, dont dernièrement le blocage du péage de l'autoroute. Une pétition parmi le personnel a recueilli près de 2 500 signatures.

Jeudi 17 janvier, nous étions de nouveau dans les rues de Clermont, rejoints cette fois par des camarades de quelques établissements périphériques, - Centre de l'Enfance, maisons de retraite - et par une délégation d'élèves en soins infirmiers.

Partis de l'hôpital Gabriel-Montpied à quelque 350 personnes, nous étions deux fois plus nombreux avec les camarades qui nous attendaient à l'Hotel-Dieu. Ensemble, nous avons traversé l'éta-

blissement en scandant toujours : « Retrait du protocole Guigou ! »

700 hospitaliers dans les rues de Clermont, ça se voit et ça s'entend. Tout le long du parcours, nous avons distribué des tracts à la population qui approuvait notre lutte. La délégation d'élèves a été très applaudie par le personnel, comme cette jeune infirmière, interrogée par FR3 qui déclarait : « On sait qu'on travaille dans hôpital, mais on n'est pas des nonnes et on veut pas être prises pour des c... ! ».

Alors que nous attendions tranquillement le retour des syndicalistes devant la Préfecture, nous avons vu sortir une demi-douzaine de flics avec casques et boucliers. Ressentie comme une provocation

- après la manifestation devant la mairie avant la fêtes où les policiers avaient utilisé les grenades lacrymogènes -, cette apparition a soulevé un tollé d'indignation chez les manifestants. Un œuf bien envoyé est allé finir sa course sur l'un des boucliers... geste très apprécié.

Puis le cortège a continué jusqu'au Conseil général tout proche qui s'est engagé à augmenter son budget de 7% pour embaucher du personnel dans les maisons de retraite, en vue du passage aux 35 heures. A voir...

En tout cas, la détermination du personnel ne faiblit pas alors que les fédérations CGT et FO appellent enfin à un mouvement national à partir du 21 janvier.

## Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 63 (janvier-février 2002)

- La « guerre contre le terrorisme » Des bombes américaines contre l'Afghanistan aux bruits de canon entre l'Inde et le Pakistan
- Israël-Palestine La fuite en avant du gouvernement Sharon
- France Le logement malade du capitalisme
- Grande-Bretagne La longue marche de la Poste vers la privatisation
- Tribune de la minorité L'Algérie en mouvement

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 3 F (0,46 euro)

